



S.M le Roi présente
ses condoléances aux
parents du petit Rayan

Page 4

www.libe.ma

Libération

Directeur de Publication et de la Rédaction : Mohamed Benarbia

Prix: 4 DH

N°: 9535

Lundi 7 février 2022

Le petit Rayan a rendu l'âme au grand dam de tout un pays



Lire page 4

Abderrahim Chahid : *Le bilan du gouvernement durant les 100 premiers jours regorge seulement d'intentions et manque d'indicateurs précis*



Page 2

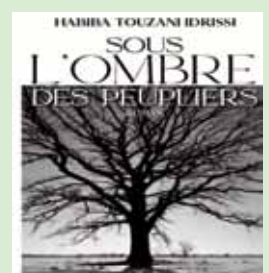
Le WAC assure en déplacement et le Raja rate le coche à la maison



Page 23

"Sous l'ombre des peupliers"
de Habiba Touzani Idrissi

Un texte alerte et beau



Page 7

Lors du colloque national organisé par le Forum d'études et de recherches en sciences juridiques et sociales

Abderrahim Chahid : Le bilan du gouvernement durant les 100 premiers jours regorge seulement d'intentions et manque d'indicateurs précis



Le président du Groupe socialiste à la Chambre des représentants, Abderrahim Chahid, a qualifié le bilan du gouvernement au cours des 100 premiers jours de «décevant», car il n'a pas été à la hauteur des aspirations des citoyens et n'a pas réussi à donner les signaux politiques nécessaires pour mobiliser l'opinion publique à propos de la démocratie et du développement.

Dans son intervention lors du

colloque national organisé vendredi 4 février par le Forum d'études et de recherches en sciences juridiques et sociales en coopération avec le département de droit public et des sciences politiques de la FSJES-Rabat-Agdal sur le thème «100 premiers jours du gouvernement : une lecture croisée des indicateurs», Abderrahim Chahid a affirmé que le bilan du gouvernement durant cette période regorge seulement d'intentions et manque d'indicateurs précis

sur ce qui a été accompli, en l'absence d'un rapport détaillé incluant une synthèse de ce que tous les membres du gouvernement ont fait.

Il a souligné que le chef du gouvernement a préféré présenter le bilan de son gouvernement devant les médias publics, alors qu'il aurait pu envoyer un signal politique fort en le présentant devant le Parlement qui lui a donné confiance en votant son programme.

Le président du Groupe socialiste a critiqué la faiblesse du contenu politique de l'entretien du chef du gouvernement, car il n'a pas apprécié l'importance du contrôle politique et parlementaire de la prestation de son gouvernement qui ne voit dans les critiques adressées à son action qu'un simple tapage qui ne mérite pas l'attention. Il a également critiqué la faible communication du gouvernement, qui a pris des décisions hâtives sans informer ni sensibiliser le citoyen comme ce fut le cas de l'imposition d'un pass vaccinal dans les tribunaux.

Abderrahim Chahid a aussi relevé l'absence d'indicateurs réels de la volonté du gouvernement de mener un dialogue social fort avec les centrales syndicales, se contentant d'un dialogue sectoriel restreint après la décision hâtive de limiter l'âge d'accès aux métiers de l'enseignement à 30 ans. Il a qualifié le comportement du gouvernement et de sa majorité parlementaire d'incursion politique et de domination numérique, qui

menacent le pluralisme et l'équilibre entre les institutions.

En outre, le président du Groupe socialiste a rappelé le maigre bilan du gouvernement dans le domaine économique et ses difficultés à mettre en oeuvre le projet de généralisation de la protection sociale et à préserver le pouvoir d'achat des citoyens face aux prix élevés de biens de consommation de base.

Pis encore, Abderrahim Chahid a affirmé que le bilan législatif du gouvernement était faible à tous points de vue, car la Chambre des représentants n'a ratifié que 3 textes législatifs et 14 accords, et le gouvernement a retiré, sans justification, un ensemble de projets de loi et n'a présenté aucun projet législatif.

Mourad Tabet

Conférence de presse des Groupes et du Groupement de l'opposition

Les Groupes et le Groupement parlementaires d'opposition organisent une conférence de presse à l'occasion de la clôture de la 1ère session de la 1^{ère} année législative de la 11^{ème} législature 2021-2026. Cette conférence est prévue aujourd'hui lundi à partir de 14h00 à la Chambre des Représentants.

Deux secousses telluriques dans la Province de Driouch

Deux secousses telluriques de magnitude 4 et 3,8 degrés sur l'échelle ouverte de Richter ont été enregistrées, dimanche, dans la province de Driouch, indique l'Institut national de géophysique (ING), précisant que les épicentres des deux secousses sont situés au large de la province de Driouch.

La première secousse, de magnitude 4, s'est produite à 07h 17min 04sec (GMT+1). Survenue à une profondeur de 10 km, la secousse s'est produite à une latitude de 35.597°N et une longitude de 3.640°W, explique la même source.

La deuxième secousse, de magnitude 3,8, s'est produite à 07h 20min 07sec (GMT+1) à une profondeur de 06 km, une latitude de 35.688°N et une longitude de 3.609°W, ajoute la même source.

Le CNDH appelle à agir contre les violences basées sur le genre dans les universités

La présidente du Conseil national des droits de l'Homme (CNDH), Amina Bouayach, a souligné la nécessité de réfléchir aux moyens "d'immuniser les universités contre le phénomène des violences basées sur le genre". Mme Bouayach a invité, au cours d'une réunion avec le Syndicat national de l'enseignement supérieur (SNESUP), "le corps professoral à se pencher sur les mécanismes d'autogestion de ce phénomène au sein des universités, qui représentent un partenaire stratégique du Conseil dans la promotion de la culture des droits humains", rapporte samedi un communiqué du CNDH.

Elle a insisté sur la vitalité d'encourager "l'acte de citoyen" de dénonciation de ces comportements et de mettre en place des garde-fous contre ce fléau, notamment le traitement des cas signalés en toute transparence.

La réunion, tenue vendredi en présence des

membres du bureau exécutif du Syndicat, intervenait dans le cadre du suivi du dossier du chantage et de harcèlement sexuels au sein de certains facultés et instituts supérieurs au Maroc, communément appelé affaire du "sexe contre les notes".

De son côté, le secrétaire général du SNESUP, Jamal Sebbani, a mis en lumière la difficulté d'appréhension du phénomène, rappelant certaines bonnes pratiques reconnues dans ce domaine à l'échelle internationale.

M.Sebbani a mis l'accent sur l'impératif d'engager une réflexion profonde autour des instruments à même de protéger étudiants et enseignants, l'objectif étant de préserver la réputation de l'université. Lors de cette première réunion, il a été convenu de poursuivre la réflexion commune sur les voies les mieux indiquées pour lutter efficacement contre les violences basées sur le genre au sein des universités.

À tous les

Gourmets du Bio

BIENVENUE
AU



CREDIT
AGRICOLE
DU MAROC

Verts et solidaires depuis plus de 60 ans.

#RESPIRE

Le petit Rayan a rendu l'âme au grand dam de tout un pays

Le communiqué du Cabinet Royal (voir encadré) publié suite au décès du petit Rayan après d'innombrables efforts pour lui sauver la vie en dit long sur l'affliction de tout un pays.

Rayan est mort. C'est la fin tragique d'une histoire qui a provoqué l'émoi aux quatre coins de la planète. En effet, l'épreuve du petit Rayan a suscité énormément de sympathie et de solidarité sur les réseaux sociaux. Son drame a dépassé les frontières marocaines pour devenir l'affaire des médias et de l'opinion publique mondiale.

Une chute mortelle

Rayan était âgé de cinq ans. Il est tombé mardi 1er février dans un puits de 32 mètres de profondeur et 45 centimètres de diamètre que son père était en train de réparer près de la maison familiale, située à Ighrane, non loin de Bab Berred, dans la province de Chefchaouen. Les circonstances exactes de sa chute restent floues. A souligner que le village d'Ighrane compte plusieurs puits profonds dont une grande partie a été couverte.

Durant cinq jours, des secouristes ont travaillé jour et nuit pour sauver l'enfant

de cinq ans. Une mission impossible vu la nature du lieu de l'accident et sa topographie. En effet, l'enfant est tombé dans un puits asséché de 32 m de profondeur ne mesurant que 45 cm de large au sommet, et qui se rétrécissait davantage vers le fond, ce qui rendait impossible une descente directe des secouristes.

Mission impossible

Les secouristes ont bien pensé à élargir le diamètre du puits, mais le risque d'éboulement était trop grand. Il a donc fallu creuser autour du puits. D'abord en vertical, à l'aide de pelleteuses, pour atteindre le niveau du fond du puits. Puis en horizontal, pour créer une brèche de 3 m entre le trou et le puits afin de récupérer l'enfant.

Le forage manuel de ce tunnel horizontal avançait lentement en raison des risques d'éboulement, renforcés par la nature du sol sur le lieu de l'incident, certaines zones étant rocheuses, d'autres très sableuses. Les sauveteurs ne creusaient que 20 centimètres par heure, afin d'éviter un effondrement fatal pour l'enfant et les secouristes.

Plusieurs fois, les travaux ont dû être interrompus notamment lors de la phase

S.M le Roi présente ses condoléances aux parents du petit Rayan

Ci-dessous un communiqué du Cabinet Royal:

"Suite au tragique incident qui a coûté la vie à l'enfant Rayan Aourram, Sa Majesté le Roi Mohammed VI, que Dieu Le préserve, a eu un appel téléphonique avec M. Khaled Aourram et Mme Ouassima Kharchich, parents du défunt décédé suite à sa chute dans un puits.

En cette douloureuse circonstance, Sa Majesté le Roi, que Dieu L'assiste, a exprimé Ses plus vives condoléances et Sa sincère compassion à l'ensemble des membres de la famille du défunt en cette douloureuse épreuve, la volonté divine étant imparable, implorant le Tout-Puissant de l'accueillir en Sa sainte miséricorde et dans Son vaste paradis, et d'accorder patience et réconfort à sa famille qui a perdu son enfant.

SM le Roi, que Dieu Le glorifie, a assuré qu'Il a suivi de près les développements de ce douloureux incident et qu'Il avait donné Ses Hautes Instructions aux autorités concernées pour prendre les mesures nécessaires et de déployer tous les efforts possibles afin de sauver le défunt, mais la volonté de Dieu étant imparable, l'enfant a répondu à l'appel du Très-Haut.

Le Souverain, que Dieu Le préserve, a exprimé Sa considération pour les efforts inlassables consentis par les différentes autorités, forces publiques, et acteurs associatifs, ainsi que pour l'élan de solidarité et la large sympathie exprimés à l'égard de la famille du défunt par les différentes catégories et familles marocaines, dans cette douloureuse circonstance.

En conclusion, Sa Majesté le Roi a assuré la famille du défunt de Sa Haute bienveillance et de Sa Haute Sollicitude".

finale de cette opération. La friabilité du sol et la nature de la géologie du site imposaient la prudence. Plusieurs experts ont insisté sur le fait qu'il s'agissait d'une opération très sensible puisque les secouristes devaient sécuriser la partie inférieure de la cavité avant d'envoyer une équipe spéciale ayant pour mission de creuser un trou d'environ 4 mètres à l'horizontal, afin d'atteindre l'emplacement où se trouve Rayan tout en prenant en considération de ne pas mettre la vie des équipes de secours en danger.

Fin tragique

Tout au long de cette épreuve, Rayan a été surveillé par une caméra envoyée au fond du puits. Il apparaissait affaibli et blessé allongé sur le côté et le dos, mais toujours en vie. Un tube d'oxygène et de l'eau avaient pu lui être acheminés pour qu'il puisse respirer et s'alimenter. Cependant, il était impossible de déterminer son état. Au quatrième jour, le chef de la Protection civile sur place a affirmé que «Rayan ne boit pas et ne mange pas, et qu'il est possible qu'il soit dans le coma», avant d'ajouter que «l'espoir n'est pas perdu et que l'image des caméras à disposition n'est pas tout à fait claire». Il a fallu attendre le cinquième jour pour que le corps sans vie du petit garçon soit finalement extrait du puits vers 22 heures, via le tunnel creusé par les sauveteurs et c'est le Cabinet Royal qui a annoncé le décès.

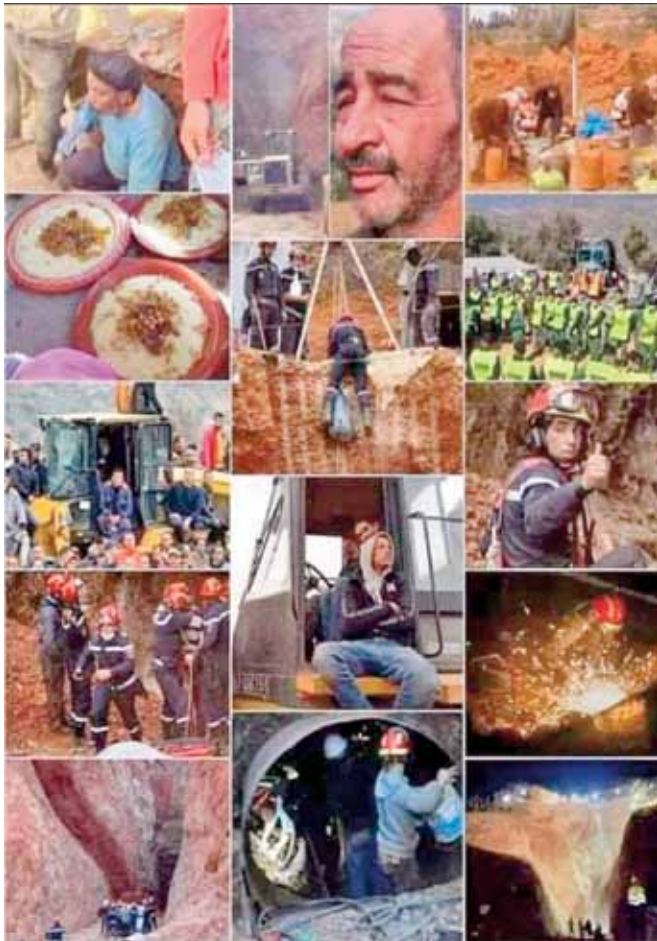
Sympathie et solidarité

L'épreuve du petit Rayan a suscité énormément de sympathie et de solidarité sur les réseaux sociaux. En effet,

l'affaire Rayan est devenue incontournable. Sur Twitter, le hashtag #sauvez-rayan (en arabe) figurait parmi les principales tendances. Des artistes, des sportifs, des personnalités publiques et autres ont également affiché leur solidarité sans parler des habitants de la région qui ont été si nombreux sur le lieu de l'accident, ce qui a entravé parfois le travail des équipes de secours.

Le drame de Rayan a également donné naissance à des héros (volontaires, secouristes, éléments des forces de sécurité, ...) qui n'ont ménagé aucun effort pour sauver le petit Rayan. Parmi ces héros, il y a «Ba Ali Sahraoui» qui est devenu en quelques heures le héros de cette gigantesque opération de sauvetage. Venu en renfort aux équipes des secouristes, Ba Ali est arrivé sur les lieux avec ses hommes, armé de sa grande expérience en forage de puits mais aussi de son courage et son sens d'engagement. Creusant jour et nuit, ce Sahraoui, originaire du Sud oriental, a fait preuve d'un grand savoir-faire et surtout d'abnégation. Ba Ali n'est pas apprécié uniquement à Ighrane. Sur la Toile, ses photos sont devenues virales. Un hashtag a été lancé en son nom. Pour les internautes, le représentant du Maroc profond, avec ses moyens limités, son expérience acquise sur le terrain après de longues années de dur labour, son sens d'engagement, sa débrouillardise, son don de soi... est devenu la représentation vivante d'un Marocain authentique, «Weld Cha3b» qui ne se laisse jamais démonter par les épreuves.

H.T



Nasser Bourita représentant le Souverain à la 35^{ème} session ordinaire du Sommet de l'organisation panafricaine

L'action du Maroc au sein de l'UA est guidée par un cadre référentiel fixé par S.M le Roi

L'action du Maroc au sein de l'Union africaine (UA) au cours des cinq dernières années, a été guidée par un cadre référentiel fixé par S.M le Roi Mohammed VI, a affirmé samedi, à Addis-Abeba, le ministre des Affaires étrangères, de la Coopération africaine et des Marocains résidant à l'étranger, Nasser Bourita, qui représente le Souverain à la 35^{ème} session ordinaire du Sommet de l'organisation panafricaine.

Ce sommet intervient cinq ans après le retour du Maroc au sein de l'Union africaine, a souligné M. Bourita, rappelant le discours historique de Sa Majesté en 2017 au siège de l'UA à Addis-Abeba dans lequel le Souverain avait affirmé : "Vous le constaterez : dès que le Royaume siègera de manière effective, et qu'il pourra apporter sa contribution à l'agenda des activités, son action concourra, au contraire, à fédérer et à aller de l'avant".

Les actions du Royaume au sein de l'UA s'inscrivent en droite ligne avec ces directives données par le Souverain, a relevé le ministre, rappelant le rôle clé joué par le Royaume dans l'initiation d'une prise de conscience collective africaine de la nécessité d'une action commune depuis la conférence de Casablanca il y a soixante ans qui fut le point de départ de l'unité africaine.

Aucune référence à la question du Sahara marocain dans les rapports de l'UA

Les rapports de l'Union africaine (UA) ne contiennent cette année aucune référence à la question du Sahara marocain, a affirmé samedi à Addis-Abeba, le ministre des Affaires étrangères, de la Coopération africaine et des Marocains résidant à l'étranger, Nasser Bourita.

Dans trois rapports dans lesquels la question du Sahara marocain était souvent évoquée, il n'y a eu aucune indication sur la cause nationale, a relevé M. Bourita lors d'une conférence de presse au siège de l'UA en marge de la 35^{ème} session ordinaire du Sommet de l'organisation panafricaine.

Le ministre a cité dans ce sens les rapports de la Commission africaine sur les droits de l'Homme, du Conseil de Paix et de Sécurité de l'UA et sur la situation humanitaire.

Le rapport sur la situation humanitaire en Afrique, qui a été toujours exploité pour n'aborder qu'un seul point de vue sur le sujet, est devenu désormais un rapport avec beaucoup d'équilibre et très objectif. Autant d'acquis qui confortent la vision du Maroc pour l'Union africaine en ce qui concerne la question du Sahara marocain, c'est-à-dire que le dossier relève du ressort exclusif des Nations Unies, a réaffirmé M. Bourita. "Quiconque a voulu pousser l'Union africaine vers cette question avait un agenda spécial et voulait réaliser à Addis-Abeba ce qu'il ne pouvait pas faire à New York", a fait remarquer le ministre.

"Aujourd'hui, une harmonie sera créée entre New York et Addis-Abeba. La même perspective, la même logique. La référence, ce sont les résolutions du Conseil de sécurité. La référence, c'est la voie onusienne. L'Union africaine, comme toute organisation régionale, apporte son soutien et accompagne les efforts déployés par les Nations Unies", a soutenu le ministre.

Le ministre des Affaires étrangères, de la Coopération africaine et des Marocains résidant à l'étranger, représente S.M le Roi Mohammed VI à cette 35^{ème} session du Sommet placée cette année sous le thème "Bâtir une résilience en matière de sécurité nutritionnelle sur le Continent africain : renforcer l'agriculture, accélérer le développement socioéconomique et du capital humain".

En 1961, la réunion du groupe de Casablanca, qui fut un cadre de réflexion sur la coordination entre les pays du continent, a été la base sur laquelle l'Organisation de l'unité africaine a été fondée, avant la création de l'Union africaine, a dit le ministre devant un parterre de journalistes venus de différents pays pour couvrir le Sommet de l'Union.

M. Bourita a noté que ce 35^{ème} Sommet de l'UA intervient également dans un contexte où le continent africain est conscient d'un ensemble de développements positifs, mais aussi de lacunes. "Aujourd'hui, on assiste à des évolutions importantes dans la zone de libre-échange, dans l'architecture africaine de sécurité, ainsi que dans plusieurs questions sur lesquelles l'Afrique parle désormais d'une seule voix en coordonnant ses positions. Mais en même temps, il y a des défis sécuritaires, entre autres l'instabilité dans plusieurs pays, le retour des coups d'Etat dans certaines régions du continent, ainsi que l'ampleur de la menace terroriste", a relevé le ministre.

"Près d'un quart des attaques terroristes dans le monde frappent le continent africain. Sur les dix pays les plus exposés au terrorisme dans le monde, sept d'entre eux se trouvent en Afrique", a déploré M. Bourita, notant que "le rapprochement entre groupes séparatistes et groupes terroristes dans de nombreuses



régions du continent africain constitue une menace pour la stabilité des pays et de plusieurs régions".

Pour ce qui est de la pandémie de la Covid-19, le ministre a noté que le taux de vaccination en Afrique ne dépasse pas 10% alors que le continent représente près d'un quart de la population mondiale et connaît une dynamique démographique importante, notant que le Maroc est aujourd'hui un pays leader en Afrique en matière de vaccination, où le pourcentage des Marocains ayant reçu la deuxième dose a atteint 67%.

Le ministre a rappelé dans ce cadre que S.M le Roi Mohammed VI a récemment lancé des travaux de réalisation d'une usine de fabrication de vaccins anti Covid-19 et autres vaccins, un projet structurant qui, à terme, contribuera à assurer la souveraineté vaccinale du Royaume et du Continent africain dans son ensemble.

Cette unité industrielle s'inscrit dans le cadre de la Vision de coopération Sud-Sud prônée par le Souverain et destinée à positionner le Royaume en tant que hub capable d'assurer les besoins sanitaires du Continent.

Revenant sur la participation marocaine à ce Sommet, M. Bourita a indiqué que le Royaume est déterminé à poursuivre la mise en œuvre du contenu du Discours Royal de 2017 en se concentrant sur le véritable agenda africain qui reflète les principales préoccupations et défis du continent. Dans ce contexte, le Maroc a accumulé une expérience et une contribution à toutes les questions soulevées, a-t-il dit.

Concernant la question de la sécurité alimentaire, placée au cœur de ce som-

met, le Maroc dispose d'une expérience importante dans ce domaine. Le Royaume a développé plusieurs programmes agricoles au fil des années, du Plan Maroc Vert à la Stratégie Génération Green 2020-2030, a souligné M. Bourita, rappelant dans ce sens que le Royaume est l'un des premiers producteurs mondiaux des engrais, qui constituent un élément essentiel pour atteindre la sécurité alimentaire sur le continent.

"Aujourd'hui, le Maroc peut, à travers son expérience et son expertise, contribuer à la réalisation des objectifs du continent dans ce domaine", a réitéré le ministre.

Evoquant la thématique de la Migration, le ministre a annoncé qu'un rapport de S.M le Roi, en tant que Leader de l'UA sur les questions migratoires, sera présenté devant le Sommet de l'UA. Ce rapport, qui sera présenté dimanche au nom de S.M le Roi, démontre que le problème ne réside pas dans la migration africaine, mais dans la vision et les perspectives sur cette migration.

Ce rapport, a dit le ministre, explique aussi comment l'Afrique, qui ne représente que 14% de la population migrante au niveau mondial, est accusée d'être celle qui envahit les autres pays et continents, en relevant que trois migrants africains sur quatre restent sur le continent africain, dans les pays voisins, alors qu'un seul migrant peut envisager de se rendre en Europe où se joue tout ce débat sur la migration africaine. Ce rapport sera présenté sur le sujet après l'ouverture à Rabat de l'Observatoire africain des migrations en tant que première institution de l'Union africaine siégeant au Royaume du Maroc, a noté le ministre.

Mise en exploitation progressive du projet de dessalement d'eau de mer à Agadir



L'Office national de l'électricité et de l'eau potable (ONEE) a procédé, mercredi, à la livraison à la Régie autonome multi-services d'Agadir (RAMSA) de l'eau potable produite à partir du dessalement d'eau de mer.

Cette réalisation majeure qui va permettre de sécuriser l'alimentation en eau potable du Grand Agadir, fait suite aux essais finaux démarrés le 29 janvier 2022 avant la mise en exploitation progressive par l'ONEE et le gestionnaire délégué SEDA (Société d'eau dessalée d'Agadir) composé d'Abengoa et InfraMaroc (filiale de la CDG).

Cette solution innovante en-

tend satisfaire les besoins immédiats en eau potable du Grand Agadir et de ses localités voisines, et ce, dans l'attente de la mise en service définitive et totale du projet conformément aux dispositions contractuelles qui le régissent, indique l'ONEE dans un communiqué.

Ce grand projet structurant de dessalement d'eau de mer mutualisé dans le cadre d'un partenariat public-privé est le fruit d'un partenariat entre l'ONEE et le ministère de l'Agriculture, de la Pêche maritime, du Développement rural et des Eaux et Forêts pour pallier le manque en cette matière vitale au niveau du Grand Agadir et en eau d'irrigation de la plaine de Chtouka.

Les travaux de ce projet ambitieux ont démarré en 2018, avec une capacité au démarrage de 275.000 m³/jour (150.000 m³/jour pour l'eau potable et 125.000 m³/jour pour l'irrigation) et à terme de 400.000 m³/jour à parts égales entre les besoins en eau potable et en eau d'irrigation.

Dans ce cadre, face au stress hydrique qui frappe la région, et afin de réduire la pression sur les ressources en eau souterraines et d'optimiser la gestion des ressources en eau superficielles, des efforts considérables ont été déployés par toutes les parties au projet pour permettre le lancement de l'exploitation progressive de l'unité de dessalement

pour les besoins en eau potable.

Ainsi, ce projet permettra d'accompagner le développement socio-économique des populations par le renforcement et la sécurisation de l'alimentation en eau potable du Grand Agadir et des localités voisines au profit d'une population d'environ 1,6 million d'habitants à travers le recours au dessalement de l'eau de mer.

D'un coût global de 2,7 milliards de dirhams pour sa composante eau potable, l'unité de dessalement mutualisée emploie des technologies de dernière génération, notamment un système de captage d'eau de mer complexe à travers deux émissaires sous le fond marin de diamètre 2400 mm et de longueur 1100 m chacun et la tech-

nologie d'osmose inverse avec un système d'économie d'énergie, garantissant ainsi une haute performance et un coût de production d'eau optimisé.

Ce projet inclut des équipements connexes pour un coût de près de 600 millions de dirhams, réalisés par l'ONEE via un financement contracté auprès de la Banque islamique de développement (BID), constitués d'une alimentation en électricité par un réseau de 3 lignes haute tension sur un linéaire de 55 km à partir du poste source de Tiznit d'une puissance de 68 MVA à terme, ainsi qu'une conduite de transport de l'eau potable à la sortie de la station de dessalement sur un linéaire de 44 km jusqu'à l'entrée de la ville d'Agadir.

L'ONEE renforce l'alimentation en eau potable du centre Fom Zguid

L'Office national de l'électricité et de l'eau Potable (ONEE) a procédé, récemment, à la mise en service du projet de renforcement de l'alimentation en eau potable du centre Fom Zguid, relevant de la province de Tata à partir de 3 nouveaux forages, situés dans la zone de Nssoula à 25 km du centre, pour un débit global de 864m³/jour.

Ce projet permettra de renforcer et de sécuriser l'approvisionnement en eau potable de Fom Zguid et de faire face à la diminution de la productivité des ressources existantes due à la baisse des apports pluviométriques et la succession des années de sécheresse.

D'un coût global d'environ 19 millions de dirhams, ce projet comprend principalement les composantes suivantes:

- Réalisation et équipement de 3 forages ;
- Pose de 25 km de conduites d'adduction d'eau potable.

Ce projet contribuera également à l'amélioration des conditions de vie de la population du centre Fom Zguid et au développement socioéconomique de la région.

Le projet des lignes Casabusway entame les travaux de revêtement final des voiries et des carrefours

Le projet des lignes Casabusway entame les travaux de revêtement final des voiries et des carrefours

Les aménagements de façade à façade le long des lignes Casabusway Bw1 et Bw2 entrent dans les tronçons les plus avancés en phase de revêtement final et de renforcement de voirie, indique la Société de développement local Casa Transport.

Ces travaux se dérouleront par étapes afin de minimiser la gêne de la circulation. Toutefois, des fermetures temporaires de certains carrefours et parties de boulevards ne peuvent être évités, indique Casa Transport.

Dans les jours à venir, plusieurs fronts seront ouverts au niveau de la ligne Bw 1: Laymoun – Salmia (12,5 km), précise Casa Transport dans un communiqué

• Il s'agit du carrefour Azbane à partir du 5 février avec des travaux de revêtement final du carrefour en deux phases, côtés latéraux (25 jours) puis centre du carrefour (25 jours), sans impact sur la circulation.

• Boulevard Mokdad Lahrizi à partir du 7 février avec des travaux de renforcement de la voirie dans le sens boulevard Al Joulane



vers boulevard Mohammed VI.

Les travaux se dérouleront par glissement en commençant par le tronçon entre boulevard Al Joulane et rue 43 (6 jours de fermeture), puis le tronçon entre rue 43 et rue 12 dans l'arrondissement de Sbata (6 jours de fermeture), et finalement le tronçon entre rue 12 et bd Mohammed VI (3 jours de fermeture).

• La rive opposée du boulevard Mokdad Lahrizi, boulevard Mohammed VI vers bou-

levard Al Joulane, sera entamée après l'achèvement des travaux sur la première rive à partir du 22 février 2022. Elle sera réalisée en deux tronçons. Le 1er tronçon entre bd Mohammed VI et rue 43 (8 jours de fermeture), puis le 2ème tronçon entre rue 43 et Al Joulane (6 jours de fermeture).

• Carrefour des boulevards Hachimi Filali/Al Qods : Les travaux de revêtement final du carrefour débiteront à partir de la nuit du lundi 07 février et réouverture du carrefour

la nuit de dimanche 13 février.

Des circuits de déviation provisoire sont signalés comme suit :

Ligne Bw2 : Rond-point Oulmès – Errahma (12 km) au niveau du carrefour des boulevards Sidi Abderrahman / Yaacoub El Mansour à partir du 5 février : travaux de revêtement final du carrefour en deux phases, côtés latéraux (12 jours) puis centre du carrefour (12 jours), sans impact sur la circulation.

Il s'agit aussi du carrefour des boulevards Oued Oum Rabii/Oued Loukou à partir du 5 février : Travaux de revêtement final du carrefour (12 jours) avec fermeture de la circulation au niveau du carrefour.

L'ensemble de ces dispositions est arrêté en étroite concertation avec les autorités compétentes concernées, indique Casa Transport, précisant que l'objectif premier demeure, dans la mesure du possible, de maintenir la circulation et de proposer des circuits de déviation appropriés.

Selon la même source, cette phase cruciale est la dernière phase de travaux qui engendre un impact sur la circulation.

“Sous l’ombre des peupliers” de Habiba Touzani Idrissi

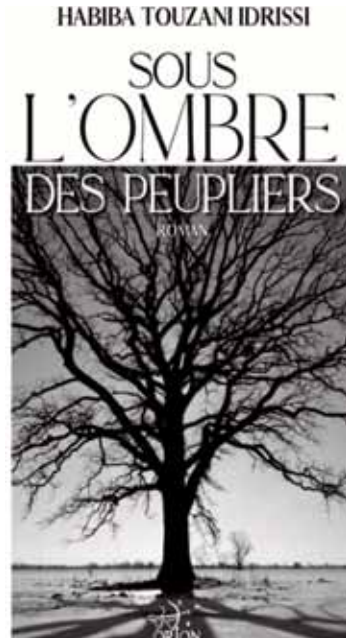
Un texte alerte et beau

HORIZONS

Le champ de la littérature marocaine féminine de langue française s’enrichit aujourd’hui d’une nouvelle plume, dont la motivation procède d’une franche volonté de sortir des sentiers battus. En publiant récemment aux Editions Orion «Sous l’ombre des peupliers», Habiba Touzani Idrissi prend en effet le parti de s’y inscrire en s’attaquant aux enjeux et problématiques de la société marocaine dans un but précis : donner un visage différent du féminin dans sa confrontation aux codes et aux dogmes de la doxa patriarcale. Elle le fait de façon audacieuse certes, mais aussi et surtout dans une perspective de quête de nouvelles valeurs et références transcendant les clivages (construits à force de clichés et d’a priori) opposant hommes et femmes dans notre société. Le récit qu’elle nous invite à lire relève d’une riche fictionalisation d’événements à fort potentiel réaliste, même s’ils peuvent paraître aux yeux de certains invraisemblables. Etant convaincue sans doute que le réel dépasse souvent la fable, c’est dans l’intersection des deux univers qu’elle déroule son scénario narratif.

Il s’agit de l’histoire de Hachem et Zineb qui, à l’âge de l’enfance, sont frappés d’un coup de foudre irrésistible. Tout a commencé par la débâcle par Hachem du cadre de la photo de Zineb, lorsque pour la première fois sa mère l’emmène dans la villa des parents de celle-ci où elle travaille comme domestique. Au regard du décalage social entre les deux familles dans une grande ville comme Casablanca, la fascination ressentie de part et d’autre peut être perçue d’entrée de jeu comme étant impossible et sans avenir. Or elle se consolidera discrètement au fil des rencontres pour devenir amour qui atteindra presque son apogée au moment où ils obtiennent le baccalauréat. La passion qui les anime (quoique non encore explicitement déclarée) est si incrustée dans leurs fibres intimes qu’elle leur apporte l’énergie nécessaire au dépassement d’éventuels obstacles. Ainsi leur séparation pendant quelques années, due à la poursuite de leurs études supérieures, ne sera d’aucun effet conséquent sur la fidélité de leur relation. Zineb finira dans les délais sa formation dans une filière de commerce à l’étranger, comme c’est le cas aussi de Hachem en ce qui concerne ses études de médecine au Maroc.

Leurs euphoriques retrouvailles sont toutefois mises à rude épreuve suite à de bouleversantes révélations propulsées à l’avant-scène par la maladie de Mi Aicha la mère de Hachem. Le roman qui paraissait dès l’incipit fonctionner comme un conte de représentation à tendance réaliste prend subitement l’allure d’un récit initiatique. Sachant qu’elle est atteinte d’une maladie gravissime et voulant soulager sa conscience, la mère de Hachem se livre à des aveux fracassants et pour le moins inattendus par les deux jeunes amoureux. Hachem apprend d’elle qu’il est le fils d’un homme, ayant le même nom que lui, que sa mère avait connu, aimé et malheureusement perdu de vue pendant sa jeunesse. L’homme qui l’a



vu grandir et qu’il perdra juste avant l’obtention du baccalauréat n’est donc pas son père. De même que Zineb apprend à sa grande surprise que les parents avec lesquels elle vit ne sont pas les siens, elle en est la fille adoptive. Elle dira elle-même à Hachem (suite à la confiance de Mi Aicha) qu’elle est née «d’une brebis égarée et d’un loup-garou affamé».

Sans vouloir aller vite en interprétation, il s’avère que c’est face à un monde en ruine que les deux amoureux ont à bâtir leur. C’est comme si les révélations, en dépit du choc suscité chez chacun d’eux, étaient nécessaires pour les déterminer à réaliser leur individualité, ainsi qu’à les modaliser en voulant être dans la fusion. Hachem et Zineb, ne cédant pas au dogme du culte d’origine et de la filiation, font en effet le choix de vivre leur vie avec toutes les contingences héritées d’un passé sur lequel ils n’avaient pas de prise. Ce qui est incontestablement un sérieux gage du bonheur. Au plan axiologique, ce choix traduit une vision du monde libérée de la morale hypocrite pour laquelle seul compte l’honneur des apparences, par conformité à la pureté de la lignée identitaire et généalogique. Du même coup, les deux personnages brisent l’interdit discriminatoire selon lequel la vie en couple ne peut exister entre une riche et un pauvre, ne peut être scellée que par un acte juridique.

Dès lors le roman, s’écartant du modèle social fondé sur le matérialisme fétichisant et aliénant, prendra une nouvelle direction sous le signe de l’exploration des véritables richesses de l’être et de la communauté collective. Ainsi ce qui risquait d’être pour Hachem et Zineb une source de déchéance ou de déchirure indélébile est transformé en levier de lutte contre le narcissisme et de revendication d’un projet sociétal affranchi de l’hégémonie des aïeuls et des tuteurs. Ainsi

s’explique la présence structurante du peuplier dans le titre et le corps du texte. Symbole d’élévation et de permanence des racines, il y illustre l’attachement à ce qui est promesse de bien-être, d’idylle et de volupté contre tout ce qui est de nature à provoquer décrépitude et pourrissement.

On comprend également pourquoi de bout en bout le récit est hanté par l’ombre de cet arbre majestueux, comme un appel constant à l’espoir quelle que soit la férocité des coups du destin. C’est me semble-t-il cette thématique là que la romancière s’efforce principalement de mettre en exergue et qui ordonne tout son récit. Elle est là portée par les différentes analepses évoquant des souvenirs et des éclats de vie des personnages avec leur lot de joie et de douleur. Elle est là soutenue par une panoplie de réflexions sur le sens de l’existence, le rapport complexe aux enfants, le respect que l’on doit à la nature, la vertu à chercher dans l’amour et l’amitié, l’engagement à vouer au profit du patrimoine matériel et immatériel. Elle est là suggérée par l’importance du rôle de l’art (en tant que démarche d’esquisse et d’exploration aux frontières du visible et de l’invisible) dans la métamorphose de notre regard sur les êtres et les choses. Elle est là en outre fortement soulignée par la critique qui est faite du conservatisme dé faisant ses soubassements et ses contradictions. Il y a lieu de penser que l’écriture même du roman participe de la symbolique du peuplier. Elle se fait, à la manière d’un rhizome, construction mémorielle dont les pans narratifs et les motifs isotopiques sont interconnectés et consolidés.

La visite de Zineb et Hachem à la médina de Fès constitue par ailleurs un apport substantiel à la mise en œuvre et en forme de cette thématique de la résilience et de l’espérance. Elle est, au niveau narratif, organisée en vue de la rencontre avec le père de

Hachem et, au niveau métanarratif, dans le but de confronter le lecteur à la question (cruciale dans notre culture) de l’identification et de la filiation. Par-delà les deux aspects, sans doute revêt-elle en plus une dimension parabolique capitale dans l’économie générale du texte. En ce sens qu’elle offre pour l’écrivaine l’occasion d’exprimer de manière saisissante son point de vue sur la mise en perspective d’une vision autre pour l’avenir du citoyen dans notre pays. Une vision certes pétrie de modernité (par référence à Casablanca) et d’authenticité (telle qu’incarnée par l’histoire de Fès). Mais elle est très probablement mue, à travers l’exemple de ces deux villes et de la stratégie narrative qui sous-tend le récit, par le désir d’ériger l’expérience de Zineb et Hachem en exemple d’une citoyenneté postmoderne. Entendre par là qu’au sein des valeurs de celle-ci, le sujet a conscience comme le dit à juste titre Louise Dupré de travailler «avec ses contradictions plutôt que contre ses contradictions», reconnaissant «son lien à l’Histoire comme à sa petite histoire». Dans *Sous l’ombre du peuplier*, Habiba Touzani Idrissi affirme son choix pour une écriture refusant d’être neutre. Car écrire un roman ne se réduit pas pour elle à un exercice de fiction : c’est un acte qui tient sa raison d’être du besoin ressenti de refaire le monde où nous vivons. A lire de plus près son texte, on est frappé par cette exigence et cet intérêt rehaussés par un remarquable travail de justesse dans la démonstration intellectuelle, dans l’articulation du narratif et du poétique, dans la transgression des frontières entre le réel et le fictionnel, dans la finesse de la description et la filature de la métaphore. Autant de procédés qui confèrent à ce texte beauté et fermeté et assurent de ce fait tout le plaisir à lire.

Par Abderrahman Tenkouli
Université Euromed-Fès



La vaccination anti-Covid pour tous, désormais une réalité en Autriche

C'est officiel: les Autrichiens de plus de 18 ans doivent dorénavant se faire vacciner contre le Covid-19 sous peine d'encourir une forte amende, une mesure sans précédent dans l'Union européenne.

La loi, adoptée le 20 janvier par le Parlement, est entrée en vigueur samedi, l'aboutissement d'un processus entamé en novembre face à la propagation fulgurante de la pandémie.

Le gouvernement a décidé d'opter pour la manière forte malgré les critiques, se démarquant de ses partenaires européens. "Aucun autre pays d'Europe ne nous suit sur le vaccin obligatoire", dénonce Manuel Krautgartner, qui s'est engagé en politique contre les règles sanitaires à Linz (nord).

Dans l'Allemagne voisine, un projet similaire, défendu par le nouveau chancelier social-démocrate Olaf Scholz, a commencé à être débattu le 26 janvier au Bundestag. Mais il a pris du retard sur fond de divisions de la classe politique.

Malgré cette mesure drastique, le taux de vaccination n'a guère décollé en Autriche, se situant toujours en deçà des niveaux observés en France ou en Espagne - autour de 70% de la population.

Dans un centre de vaccination de Vienne, qui a pris ses quartiers depuis fin novembre dans les locaux d'une piscine Art déco pour allier l'utile à l'agréable, plusieurs dizaines de personnes patientent.

L'association humanitaire Arbeiter Samariter Bund, chargée de superviser les opérations, a constaté un frémissement ces derniers jours. "Nous avons enregistré une petite hausse d'environ 9% comparé à la semaine dernière", dit à l'AFP le responsable Michael Hausmann.

Parmi les 7.000 injections administrées en moyenne quotidiennement à Vienne, 10% seulement sont des primo-vaccinés, précise-t-il.

Erika Viskancove, une comptable de 33 ans, est venue recevoir sa troisième dose. "Je crois sincèrement que la loi est le meilleur moyen" de terrasser la pandémie,



me, confie-t-elle, une autre appelant les autres pays à suivre l'exemple autrichien.

Melanie, qui n'a pas souhaité donner son nom de famille, n'a quant à elle pas choisi l'injection par conviction. "Je ne voulais pas rester enfermée chez moi", explique cette serveuse de 23 ans rencontrée par l'AFP dans ce même lieu il y a quelques jours, alors qu'en Autriche, les non-vaccinés sont exclus des restaurants, lieux sportifs et culturels. Désormais ils seront aussi soumis à des amendes, ce qu'elle juge "malsain".

L'ensemble des résidents majeurs sont concernés par le texte de loi, à l'exception des femmes enceintes, de ceux qui ont contracté le virus il y a moins de 180 jours et enfin de ceux qui peuvent se faire exempter pour raisons médicales.

Les contrôles, toutefois, ne débuteront

que mi-mars : des sanctions pourront alors être appliquées, pour un montant variant de 600 à 3.600 euros mais elles seront levées si le contrevenant obtempère dans les deux semaines.

Une méthode "douce" qui risque de ne pas être "très efficace", réagit Gerhard Kammer, un technicien de 65 ans. Lui-même favorable à la loi qui "nous protège tous en tant que communauté", il pense qu'un "certain nombre, voire une grande partie" des anti-vax "paieront et ne se feront pas vacciner".

Si plus de 60% des Autrichiens soutiennent la décision gouvernementale d'après une récente enquête, de larges pans de la population y restent fermement opposés.

Pendant plusieurs semaines après l'annonce du projet, des dizaines de milliers

de personnes sont descendues dans la rue pour fustiger une mesure qualifiée de radicale et liberticide.

Des critiques ont aussi émergé sur le sens de cette loi face à la moindre gravité du variant Omicron et l'explosion du nombre de cas. Mais pour le ministre de la Santé Wolfgang Mückstein, il faut se préparer "à lutter contre les nouveaux variants" qui pourraient apparaître dans les mois à venir.

Le pass vaccinal s'impose dans un nombre croissant de pays pour certaines professions ou activités mais la vaccination anti-Covid pour tous demeure, elle, une exception.

Elle a ainsi été décrétée en Equateur, en Indonésie ou encore dans deux Etats autoritaires d'Asie centrale, le Tadjikistan et le Turkménistan.

Les Etats-Unis dépassent les 900.000 morts recensés du Covid-19

Les Etats-Unis ont dépassé vendredi les 900.000 morts du Covid-19 depuis le début de la pandémie, selon le bilan de l'Université Johns Hopkins.

Le pays avait franchi le seuil des 800.000 décès mi-décembre, il y a seulement un mois et demi. Depuis, les Etats-Unis ont été confrontés à la vague liée au variant Omicron, qui a provoqué des niveaux de contaminations record.

Les cas sont maintenant en baisse, mais le nombre de décès quotidiens continue lui de grossir, avec en moyenne 2.400 décès par jour actuellement, selon les données des autorités sanitaires. Et le nombre d'hospitalisations "reste élevé, poussant dans leurs retranchements nos capacités de soins et notre personnel de santé dans certaines régions", avait souligné mercredi lors d'une conférence de presse Rochelle Walensky, la directrice des Centres

de prévention et de lutte contre les maladies (CDC), principale agence sanitaire fédérale.

Les décès surviennent généralement avec quelques semaines de retard sur les contaminations, expliquant ce décalage entre la courbe des cas et des morts. "Aujourd'hui, notre pays franchit une nouvelle étape tragique", a réagi le président Joe Biden dans un communiqué, rendant hommage aux 900.000 Américains décédés et à leurs familles.

"Nous avons maintenant plus d'outils que jamais pour sauver des vies et combattre ce virus", a-t-il ajouté, exhortant une nouvelle fois ses compatriotes à se faire vacciner ou à recevoir leur dose de rappel.

Les morts continuent à s'accumuler alors que des vaccins très efficaces sont largement disponibles dans le pays, où seulement 64% de la population est entièrement vaccinée.

En valeur absolue, les Etats-

Unis sont le pays ayant enregistré le plus de décès, devant le Brésil et l'Inde, selon les chiffres officiels communiqués par les autorités.

La pandémie a fait officiellement au moins 5,7 millions de morts dans le monde depuis fin décembre 2019, selon un bilan établi par l'AFP vendredi en milieu de journée. Mais selon l'Organisation mondiale de la santé (OMS), le bilan réel pourrait être deux à trois fois plus élevé.

Pour Washington, la Russie prépare une invasion de grande ampleur de l'Ukraine

Le Renseignement américain estime que la Russie accentue les préparatifs d'une invasion à grande échelle de l'Ukraine, et qu'elle dispose déjà de 70% du dispositif nécessaire à une telle opération, selon des responsables américains.

Moscou a déjà massé 110.000 soldats aux frontières de l'Ukraine, et pourrait disposer de capacités suffisantes pour lancer une offensive dans deux semaines, selon ces responsables qui ont informé ces derniers jours les élus du Congrès américain et les partenaires européens des Etats-Unis.

Ils ont précisé que le Renseignement américain n'avait pas établi si le président russe Vladimir Poutine avait pris la décision de passer à l'offensive ou non, mais qu'il voulait se donner toutes les options possibles, de l'invasion partielle de l'enclave séparatiste du Donbass à l'invasion totale.

Au rythme où le dispositif militaire russe continue de se renforcer autour de l'Ukraine, le maître du Kremlin devrait disposer des forces suffisantes pour une invasion à grande échelle, soit 150.000 hommes, à la mi-février, ont-ils prévenu élus américains et alliés européens.

Si le président russe choisit l'option la plus radicale, il pourrait encercler Kiev, la capitale ukrainienne, et renverser le pré-

sident Volodymyr Zelensky en 48 heures, selon ces responsables. Ils ont prévenu que le conflit aurait un coût humain considérable avec le risque de provoquer la mort de 25.000 à 50.000 civils, 5.000 à 25.000 soldats ukrainiens et 3.000 à 10.000 soldats russes.

Il pourrait aussi causer un afflux de 1 à 5 millions de réfugiés, principalement vers la Pologne. Un premier contingent de soldats américains est arrivé samedi en Pologne, où le président américain Joe Biden a décidé d'envoyer des renforts pour défendre les pays de l'Otan "contre toute agression", en plein ballet diplomatique visant à convaincre Moscou de retirer ses troupes massées aux frontières de l'Ukraine.

La Russie dément toute velléité d'invasion, affirmant vouloir seulement garantir sa sécurité. Moscou a également annoncé des "manoeuvres militaires" conjointes avec le Bélarus, où elle a massé plusieurs bataillons au nord de Kiev et dans la région de Brest, non loin de la frontière polonaise.

Pourtant, selon les conclusions du Renseignement américain, la Russie continue d'amasser un dispositif militaire considérable autour de l'Ukraine.

Il y a deux semaines, 60 bataillons de l'armée de terre



étaient positionnés au nord, à l'est et au sud de l'Ukraine, notamment en Crimée annexée par Moscou en 2014. Vendredi, il y en avait 80 et 14 autres sont en transit en provenance du reste de la Russie, notamment de Vladivostok, dans l'Extrême-Orient russe.

Quelque 1.500 soldats des forces spéciales russes, les redoutables Spetsnaz, sont arrivés il y a une semaine dans la zone frontalière de l'Ukraine, selon ces res-

ponsables.

En outre, une importante force navale russe est amassée dans la mer Noire, équipée notamment de cinq véhicules amphibies qui pourraient être utilisés pour un débarquement sur la côte sud de l'Ukraine, ont-ils souligné.

Ils ont noté que six autres véhicules de ce type ont été observés quittant la mer de Barents, au nord de la Russie, et contournant la Grande-Bretagne avant de

passer le détroit de Gibraltar, se dirigeant apparemment vers la mer Noire.

L'armée russe a également positionné autour de l'Ukraine des avions de combat, des bombardiers, des missiles et des batteries anti-aériennes.

Les Etats-Unis ont affirmé jeudi avoir des preuves que Moscou était en train de préparer une vidéo de fausse attaque ukrainienne, qui servirait de prétexte à envahir l'Ukraine.

Kais Saïed dissout le Conseil de la magistrature

Le président tunisien Kais Saïed, qui s'est arrogé fin juillet les pleins pouvoirs, a décidé de dissoudre le Conseil supérieur de la magistrature, orga-

nisme indépendant chargé de nommer les juges, en l'accusant d'être partial et au service de certains intérêts. "Le CSM appar-

te déclaré dimanche le président dans une vidéo diffusée dans la nuit où on le voit discuter avec des ministres.

Il y accuse aussi cet organe constitutionnel indépendant de corruption et d'avoir ralenti des procédures, dont les enquêtes sur les assassinats de militants de gauche survenus en 2013. Selon les observateurs, il vise ainsi le parti Ennahdha qui a contrôlé le Parlement et les différents gouvernements depuis la révolution de 2011 et la chute du dictateur Zine El Abidine Ben Ali. M. Saïed concentre tous les pouvoirs depuis le 25 juillet, quand il a limogé son Premier ministre et gelé le Parlement, une décision qualifiée de coup d'Etat par Ennahdha et d'autres opposants.

Il a depuis nommé un gouvernement mais prend ses décisions par décrets. Mi-décembre, il a annoncé un référendum cet été pour réformer la Constitution et des élections législatives en décembre.

Le "mouvement du 25 juillet", qui regroupe ses partisans, avait appelé samedi M. Saïed à dissoudre le CSM pour "purger" le pouvoir judiciaire de "magistrats

corrompus". Le président a assuré "travailler sur un décret provisoire" pour réorganiser le CSM. Il y a quelques semaines, il avait déjà retiré un certain nombre d'avantages aux membres du CSM.

"Malheureusement dans ce pays, certains juges dans les tribunaux ont manipulé le dossier Chokri Belaid", a dénoncé M. Saïed, à propos d'un dirigeant de gauche tué de trois balles devant son domicile le 6 février 2013. Une importante manifestation était prévue dimanche à Tunis pour commémorer l'assassinat de ce militant et celui de Mohamed Brahmî, tué dans des circonstances similaires le 25 juillet 2013. "Ce n'est pas le premier procès où ils essaient de cacher la vérité depuis des années", a ajouté M. Saïed.

"Dans ce conseil, les postes et les nominations se vendent et se font selon les appartenances", a affirmé le chef d'Etat, en ajoutant: "Vous ne pouvez pas imaginer l'argent que certains juges ont pu recevoir, des milliards et des milliards". Pour lui, "la place des juges (du CSM) n'est pas là où ils se trouvent mais sur le banc des accusés".



Economie

Infraway et SBM obtiennent des contrats de sous-traitance pour l'extension du tramway de Casablanca

Infraway et SBM (Société des Basaltes Marocains), deux filiales du groupe Office national des chemins de fer (ONCF), ont réussi à remporter des contrats de sous-traitance dans le cadre du projet d'extension du réseau de transport commun en site propre par la réalisation des lignes T3 et T4 du tramway en plein centre de Casablanca, rapporte la MAP.

Il s'agit pour Infraway de la pose de voies et appareils de voie et pour SBM de la fourniture des traverses en béton armé pour la construction de ces deux nouvelles lignes de tramway, précise l'ONCF dans un communiqué.

Fortes de leur savoir-faire et de leur retour d'expérience dans la réalisation de projets d'infrastructure ferroviaires, Infraway et SBM ont su faire valoir leur expertise dans le domaine ferroviaire en présentant une offre technique conforme et compétitive pour accompagner les grandes entreprises nationales qui réalisent les travaux d'infrastructure du tramway, souligne la même source.

Cette opération s'inscrit en droite ligne avec la vision éclairée et les Hautes orientations de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, faisant de l'émergence d'une industrie nationale performante et compétitive la clé de voute du développement industriel national et de la relance économique au Maroc, indique l'ONCF.

Elle témoigne de l'importance de promouvoir l'action d'opérateurs marocains de référence avec le tissu économique et industriel autour de projets de développement impliquant l'entreprise nationale à différentes échelles (PME, PMI et TPE), ajoute-t-il. Et de conclure: "Grâce à son partenariat avec Casa Transport, cristallisé par l'intervention de ses filiales dans ce projet ferroviaire urbain, l'ONCF contribue au développement d'une expertise "Made in Morocco" à même de favoriser la création d'un écosystème capable de porter des projets de cette envergure, aussi bien au niveau national qu'international".

L'inclusion, pièce maîtresse d'une transformation digitale réussie



L'inclusion se veut plus que jamais un facteur clé de succès de la transformation digitale au Maroc, qui connaît un tournant décisif depuis l'avènement de la crise sanitaire liée au coronavirus, à même de permettre l'émergence de nouveaux paradigmes économiques, mais aussi sociaux.

Une nouvelle réalité dictée par le contexte actuel qui a démontré le caractère crucial et urgent de l'accélération de cette transformation et de la généralisation de l'accès aux prestations et services numériques, à toute la population.

Il s'avère, dès lors, qu'il s'agit de défis de taille à relever pour se prémunir contre d'éventuels chocs et bâtir une économie orientée davantage vers le digital, lequel permet d'assurer aux administrations et entreprises des environnements plus agiles.

C'est d'ailleurs dans cette optique que le Conseil économique social et environnemental (CESE) préconise, dans un récent avis, l'adoption d'une vision claire pour une transformation digitale inclusive et responsable permettant, dans un délai de trois ans, d'assurer un accès généralisé à l'internet haut débit et

très haut débit, à l'ensemble de la population, avec une qualité de service satisfaisante et de moderniser les services administratifs par la digitalisation de toutes les procédures administratives.

Dans cet avis, qui apporte un éclairage bienvenu sur un secteur en perpétuelle évolution et en plein essor, le Conseil souligne l'insuffisance des initiatives lancées pour garantir les prérequis d'une transformation digitale aboutie et résorber une fracture numérique patente.

En effet, ceci se manifeste, entre autres, dans le retard important accusé dans la mise en œuvre de politiques antérieures de transformation digitale au niveau de plusieurs secteurs tels que l'administration, la santé, l'éducation et l'industrie, ainsi que dans la faible couverture géographique en infrastructures Internet haut débit et très haut débit, d'après le CESE.

Il s'agit aussi du caractère parcellaire et parfois inadéquat du cadre législatif et réglementaire, notamment en matière de télétravail, du manque d'acteurs technologiques locaux, de la faible production d'un contenu digital, culturel et éducatif national et de l'absence d'une

feuille de route nationale d'intelligence artificielle.

Des constats qui nécessitent d'entreprendre une série de mesures en vue de rectifier le tir et partir sur de bonnes bases, en particulier en temps de relance post-Covid.

D'où la proposition du CESE d'accorder la priorité au digital comme moyen par défaut de mise en œuvre des lois, réglementations et services publics et de promouvoir de nouvelles applications ou nouveaux systèmes à fort impact sur le parcours des usagers (citoyens et entreprises).

Le Conseil recommande aussi de se doter d'un cadre réglementaire complet et adapté en matière de digitalisation, notamment en ce qui concerne le télétravail et la protection des données et d'améliorer la cybersécurité et la souveraineté numérique.

L'objectif est bien évidemment de favoriser une transformation digitale responsable, basée sur une meilleure résilience des infrastructures, une confiance numérique renforcée, la protection des données à caractère personnel, en plus de la généralisation de la signature électronique et développer des

data centers souverains nationaux et régionaux. Et là, le pilier pourrait être des partenariats public-privé (PPP) qui permettront à l'Etat et aux entreprises nationales d'héberger leurs actifs stratégiques (données et applications).

Parallèlement, le CESE préconise d'œuvrer en faveur de l'émergence d'un "écosystème" digital marocain en utilisant le levier de la commande publique et des mécanismes de financement innovants pour les acteurs du secteur et de faire bénéficier les entreprises qui investissent dans leur digitalisation, d'incitations financières telles que le sur-amortissement et la garantie de financement par l'Etat.

Il s'agit aussi d'accélérer le déploiement du paiement mobile avec l'interopérabilité à l'échelle nationale pour rattraper le retard accusé en matière d'inclusion financière et diminuer l'usage du numéraire.

Si la question de la digitalisation ne se pose plus, celle de sa mise en œuvre et son développement est appelée à être une priorité dans les stratégies des administrations et des entreprises pour mieux se préparer à l'avenir.

Par Maria Mouatadid (MAP)

La BVC progresse du 31 janvier au 04 février

La Bourse de Casablanca a clôturé la période allant du 31 janvier au 04 février 2022 dans le vert, son principal indice, Masi, gagnant 1,13% à 13.949,35 points.

Le Morocco Stock Index 20 (MSI20), composé des 20 entreprises les plus liquides, a avancé de 1,28% à 1.136,67 points et l'indice de référence Environnement, Social et Gouvernance (ESG) "Ca-

ablanca ESG 10" a progressé de 1,96% à 1.052,04 points.

Sur le plan sectoriel, 15 indices ont marqué des variations positives sur cette période. L'indice des "Industrie Pharmaceutique" (+7,57%) est arrivé en tête du classement, devant "Electricité" (+4,17%) et "Chimie" (+2,99%).

Aux valeurs individuelles, les meilleures

performances hebdomadaires ont été réalisées par Timar (+10,49%), Sothema (+8,20%) et Oulmes (+8,03%), alors que les plus fortes baisses ont été accusées par Stroc Industrie (-5,75%), Fenie Brossette (-4,7%) et Balima (-3,97%).

Le volume global des échanges de la période a atteint plus de 633,80 millions de dirhams (MDH), alors que la capitalisation

boursière s'est établie à près de 724,07 milliards de dirhams (MMDH).

Durant la même période, Attijariwafa Bank a été l'instrument le plus actif avec près de 94,87 MDH et une part de 15,09% des transactions, devant Itissalat Al-Maghrib avec plus de 74,85 MDH (11,9%) et BCP avec plus de 70,89 MDH (11,27%).

L'ONMT met le cap sur la Grande-Bretagne

Le directeur général de l'Office national marocain du Tourisme (ONMT), Adel El Fakir, a tenu, jeudi à Londres, une rencontre avec les dirigeants du géant mondial de l'aérien et du voyage EasyJet ainsi que les responsables de l'Association des agences de voyages britanniques et des Tour-opérateurs (ABTA).

Dans la foulée de l'annonce de la réouverture des frontières aériennes nationales à compter du 7 février, l'ONMT poursuit son offensive commerciale en mettant le cap sur la Grande-Bretagne ce jeudi, indique un communiqué de l'Office, relevant qu'après une visite concluante mercredi à Paris, M. Fakir et son équipe sont aujourd'hui à Londres pour rencontrer les dirigeants du géant mondial de l'aérien et du voyage EasyJet ainsi que les responsables de l'ABTA, rapporte la MAP.

La réunion de travail avec

Garry Wilson, administrateur de EasyJet et CEO de EasyJet Holidays, a permis de confirmer les engagements d'EasyJet en termes de capacités sur le Maroc, relève le communiqué, faisant savoir que la compagnie compte reprendre sa programmation des destinations marocaines dès ce mois de février et que les programmes de la saison Été (avril-novembre 2022) sont prometteurs.

EasyJet a prévu de déployer une offre de 75 vols par semaine reliant le Maroc à 6 marchés européens: le Royaume-Uni, la France, l'Allemagne, l'Italie, la Suisse et les Pays-Bas. La compagnie prévoit également une évolution de 11% de sa capacité mise en place lors de l'été 2019, et ce à travers la programmation de 20 routes pour la saison été 2022.

"Nous sommes très confiants. Il était essentiel pour nous de réaffirmer notre vision commune et de faire le point pour continuer à consolider la confiance avec l'ensemble des acteurs britanniques du transport aérien et du voyage de façon durable. C'était déjà le cas avant la crise et cela va continuer à monter en puissance", a indiqué le DG de l'Office, cité dans le communiqué.

Au siège de l'ABTA à Londres, M. Fakir s'est réuni avec le président de la corporation, Mark Tanzer, une réunion qui a permis



de poser les jalons d'une reprise imminente de l'activité de distribution sur le marché britannique et de rassurer les voyageurs sur l'ensemble des mesures entreprises par le secteur pour une réactivation pérenne et en toute sécurité, notamment grâce aux conditions d'entrée récemment confirmées par les autorités marocaines.

Le président de l'ABTA a, quant à lui, exprimé sa satisfaction suite aux échanges constructifs avec l'ONMT, et sa confiance

en réaffirmant la tenue de sa prochaine Assemblée générale à Marrakech en octobre 2022. Un événement initialement prévu en 2020 et reporté en raison de la pandémie.

"Ces rencontres sont capitales car le marché britannique est extrêmement important pour nous. Nous sommes aujourd'hui plus que jamais déterminés à récupérer notre position et à tout mettre en œuvre pour développer toutes les potentialités de ce marché à forte valeur ajoutée", affirme M. Fakir.

Et de noter que le Royaume-Uni est le 4ème marché émetteur pour le Maroc, et le 2ème marché en termes de nuitées.

A travers cette visite londonienne, qui a également inclus plusieurs échanges avec les médias anglais, l'ONMT confirme son objectif visant à positionner le Maroc parmi les destinations préférées des Britanniques et s'inscrit ainsi dans une démarche agressive de reconquête des grands marchés émetteurs de touristes vers le Maroc.



Réouverture des frontières

Un appel lancé "au monde entier" pour un secteur aérien "propre" dès 2050

Sommet de l'aviation à Toulouse

Quarante-deux Etats et des dizaines de compagnies et d'industriels partisans de la décarbonation du secteur aérien ont exhorté, vendredi, le "monde entier" à prendre des mesures pour parvenir en 2050 à un secteur aérien qui ne contribuera plus au réchauffement climatique.

L'appel pour un secteur aérien "propre" dès 2050 a été lancé à l'occasion d'un Sommet de l'aviation qui a réuni, jeudi et vendredi à Toulouse, dans le cadre de la présidence française du Conseil de l'Union européenne, les ministres chargés du Transport aérien et la Commission européenne, rapporte la MAP.

Le Sommet a accueilli également des responsables d'Etats tiers membres de la Conférence européenne de l'aviation civile (CEAC)

et des acteurs du secteur aérien, en vue de promouvoir la décarbonation de l'aviation et de favoriser l'engagement de tous en faveur de cet objectif.

La croissance record du trafic, due à l'augmentation du nombre de passagers et des échanges commerciaux, fait de l'aviation et des transports maritimes internationaux les sources d'émission à la croissance la plus rapide. Avant la crise du Covid-19, ils représentaient chacun un peu moins de 3,5% des émissions totales de gaz à effet de serre de l'Union européenne.

Si la crise a drastiquement réduit les émissions de l'aviation, les perspectives de croissance après 2025 montrent la nécessité de son verdissement. Dès lors, le secteur va devoir se

réinventer tout en répondant aux enjeux climatiques.

L'objectif du sommet de Toulouse, souligne l'exécutif français, est de donner une impulsion politique à l'échelle européenne et internationale par des engagements contenus dans une "Déclaration de Toulouse" promouvant l'adoption d'un objectif de long terme de décarbonation du secteur aérien (LTAG - long term aviation goal) ambitieux lors de l'Assemblée triennale de l'Organisation de l'aviation civile internationale (OACI) à l'automne 2022, en écho à la Cop26 et affirmant l'importance pour l'atteinte de cet objectif d'un panier de solutions dont les carburants alternatifs pour l'aviation.

La "Déclaration de Toulouse" a jusqu'ici

été signée par 42 Etats, dont les 27 de l'Union, mais aussi par les Etats-Unis, le Royaume-Uni, le Canada, le Maroc et la Géorgie. Des dizaines d'organisations et d'entreprises, parmi lesquelles des aéroports, des compagnies aériennes, des avionneurs et des énergéticiens, ont également paraphé la déclaration, a révélé le ministre français délégué aux Transports, Jean-Baptiste Djebbari, en saluant un moment "historique".

Cet appel, qui n'a pas de valeur contraignante, souhaite convaincre d'autres pays membres de l'OACI. "L'idée est d'arriver à l'AG de l'OACI le plus armé possible afin d'embarquer tout le monde à bord", a plaidé le ministre, disant croire "qu'il y a un consensus international qui se forge actuellement"

Art & culture

Le streaming musical renforce la précarité de certains artistes



Le marché numérique de la musique a connu une croissance rapide et soutenue. Au 1er semestre 2021, 487 millions de personnes étaient abonnées à un service de musique en ligne dans le monde. Soit plus de 87 millions de nouveaux abonnés supplémentaires depuis 2020. A la lumière de ces chiffres, on pourrait croire que les artistes ont décroché le jackpot. Mais la réalité est tout autre.

«Avec les plates-formes musicales comme Spotify, Deezer ou Apple Music, les artistes déjà riches deviennent encore plus riches, les pauvres encore plus pauvres et ceux qui étaient dans la moyenne ne s'en sortent plus», s'est insurgée Suzanne Combo, déléguée générale de la Guilde des artistes de la musique (GAM), sur le site web du journal "Le Monde".

A l'évidence, l'engouement pour le streaming musical n'a pas que du bon. Et pour cause, si cet enthousiasme a permis à une industrie musicale vacillante de se remettre à l'endroit, il s'est

malheureusement imposé au prix d'une inégalité croissante. D'un côté, il y a une poignée d'artistes qui s'en sortent par la grande porte financièrement. Et de l'autre, une majorité dont les revenus perçus à travers le streaming sont plus que dérisoires.

La précarité de ces derniers est à mettre sur le dos d'un système de rémunération rigide et injuste. Système qui ne rémunère correctement que les artistes les plus écoutés. Si l'on en croit la campagne "Pay Performers" lancée en septembre et financée par Aepo Artis, l'association européenne des sociétés de gestion des artistes interprètes, 90% reçoivent moins de 1.000 euros par an, même si leurs titres sont streamés jusqu'à 100.000 fois. Et 1% des artistes perçoivent un smic grâce aux streams, complète Aepo Artis.

Ce déséquilibre a été corroboré par plusieurs études internationales. La première souligne que sur 1,6 million d'artistes dont la musique a été

écoulée en 2019, 1% a capté 90% des écoutes globales selon la société d'analyse américaine Alpha Data Music. La seconde indique que sur ce 1% d'élus, 10% ont concentré 99,4% des écoutes. Enfin, la troisième étude évoque les 1,44 million d'artistes dont la musique est présente sur Spotify, Apple Music ou Deezer, mais qui ne représente que 0,6% des écoutes globales.

Bref, le système de streaming n'est pas égalitaire pour un sou. En conséquence, une fronde s'est organisée. Comme en atteste la pétition «Justice at Spotify», lancée aux Etats-Unis par "The Union of Musicians and Allied Workers", le syndicat de musiciens. DJ et producteurs y ont également apposé leur signature. En vingt-quatre heures, pas moins de 5600 professionnels qui s'estiment «sous-payés, trompés et exploités» par la plate-forme présidée par Daniel Ek, ont paraphé la pétition. Leurs revendications? «Augmenter les royalties, assurer la transparence de ces pratiques et cesser

de se battre contre les artistes».

«Je ne peux plus travailler. Le streaming a volé l'argent de mes CD. J'ai une famille dont je dois prendre soin et des biens hypothéqués. C'est la seule solution», a regretté le chanteur David Crosby, bientôt octogénaire. A l'instar de Bob Dylan, Crosby a décidé, la mort dans l'âme, de vendre son catalogue. Pour sa part, Bruno Crolot, directeur général France et Benelux de Spotify, a défendu farouchement le système de rémunération de l'entreprise «Spotify reverse 70% de ses revenus aux labels et aux éditeurs». Et de préciser : «A eux ensuite de les répartir aux artistes et aux ayants droit». Il conclut en estimant que «les contrats signés entre labels et artistes varient de 1 à 10 selon la notoriété de ces derniers». Pas sûr que ces justifications dégonflent la polémique mettant en scène les artistes les moins avantagés par le système de rémunération des plateformes de streaming musical.

C.E

Création de l'Association "Abi Ya'za Yalannour" pour la culture et le développement



Le tissu associatif à Moulay Bouazza (80 km de Khénifra) s'est enrichi d'une nouvelle entité avec la création, vendredi, de l'Association "Abi Ya'za Yalannour" pour la culture et le développement durable.

Cette nouvelle association, qui vient de voir le jour dans le giron de Dar Attakafa (Maison de la culture) de Moulay Bouazza, a pour objectif de contribuer à la mise en valeur du patrimoine spirituel, du legs civilisationnel et des atouts naturels et touristiques de la région pour promouvoir le développement local.

Baptisée au nom d'"Abi Ya'za Yalannour", un des plus grands maîtres soufis du Maroc qui fut appelé aussi "Annour (l'homme à la lumière)", cette association vise également à promouvoir le

développement culturel et le patrimoine immatériel dans la localité de Moulay Bouazza.

Elle ambitionne aussi d'encourager la recherche, les études et la production culturelle dans les différents champs du savoir à travers la création d'un observatoire dédié à la recherche en patrimoine culturel immatériel, l'organisation de conférences, d'expositions, de festivals et la mise en place de partenariats dans le domaine culturel.

Dans une déclaration à la MAP, le président de l'association, Moulay Ahmed Tijani N'ciri, a indiqué que la constitution de ce cadre associatif permettra de contribuer au développement de l'action culturelle dans le village de Moulay Bouazza et à la valorisation du patrimoine spirituel soufi en tant qu'un des piliers cultu-

rels et historiques du Royaume du Maroc en vue de le mettre au service du développement local.

Pour relever ce défi, l'association entend adopter une approche participative avec des organismes locaux, nationaux et internationaux qui s'intéressent au tourisme spirituel et culturel pour assurer un véritable essor culturel du village de Moulay Bouazza.

"Abi Ya'za Yalannour", qui a vécu un siècle et trente ans à la fin du règne des Almoravides et au début de la période des Almohades, repose sur le mont "Iroujane" à 80 km de la ville de Khénifra. Plusieurs auteurs et historiens ont abordé sa biographie, notamment Ibn Zayatte, Saoumaai, Abdelouahab Benmansour, Ahmed Toufiq et Ibrahim Harakat

Le "Bibliotobiss" de l'IFM fait escale dans la province d'Al Haouz



Le Bibliotobiss, un projet de bus culturel et multimédia itinérant, porté par l'Institut Français du Maroc (IFM), a fait escale à Dar Taliba (Maison de l'étudiante) de la commune d'Ourika, relevant de la province d'Al Haouz, dans le but de rendre accessible le livre au lecteur.

Le projet, initié en partenariat avec le Conseil municipal d'Ourika et le collectif associatif de la commune, a pour objectif de permettre aux apprenants du monde rural de la province d'Al Haouz de bénéficier des nombreux services proposés par cette bibliothèque mobile, de découvrir le monde culturel virtuel et de dévelop-

per l'utilisation des technologies de l'information et de la communication dans le domaine de l'éducation.

Né de la volonté d'asseoir les bases d'un échange et d'un dialogue interculturels fructueux, le Bibliotobiss est un conteneur composé d'une bibliothèque (plus de 300 livres en français et en arabe), d'un espace numérique et multimédia avec son dispositif DataCup, d'un espace Micro-Folies et d'un musée numérique présentant de grandes collections muséales françaises et européennes.

Un espace cinéma et une sonorisation (projections plein air, Mashup

Table, concerts et productions artistiques), des équipements sportifs viennent compléter le dispositif. Le Bibliotobiss représente une occasion unique d'aller à la rencontre de populations rurales et périurbaines. Opérationnel toute l'année, le bus fera halte dans chacune des 12 régions du Royaume, facilitant l'éducation et la médiation culturelles des jeunes publics.

Ainsi, après une escale d'un mois à Ourika, le Bibliotobiss se rendra à la commune d'Ait Sidi Daoud à l'école Lalla Ghazal dans la province d'Al Haouz.

Bouillon de culture

Théâtre

La Fondation Al Mada présente, le 10 février à 19h30 à la Villa des arts de Casablanca, la pièce de théâtre "68, mon amour" avec le comédien Mehdi Pyro.

Ecrite par l'auteur et metteur en scène français, Roger Lombardot, cette œuvre offre un voyage intime à travers un homme qui raconte les étapes essentielles de sa vie et partage son bonheur d'avoir vécu sa jeunesse en 1968. Un parcours construit en huit tableaux de moments d'éveil à la vie, à l'amour, à la passion et aussi de fortes déceptions des chutes dont on se relève plus fort et plus grand.

Littérature

L'écrivain et professeur Youssef Amine Elamy vient d'annoncer, sur les réseaux sociaux, la parution de son dernier livre "J'ai fait un dream" aux éditions Le Fennec. Il s'agit d'un livre graphique avec des textes courts illustrés et réalisés en période de confinement.

La Fondation aL Mada - Villa des arts de Rabat organise, le 17 février à 18h à la Villa des arts de Rabat, la présentation du livre "Le Vent de Mogador" de Najib Fassi Fihri. Ce recueil comprend une série de nouvelles qui racontent des histoires particulières ou anodines et qui se déroulent aussi bien au Maroc qu'à l'étranger. A travers ces nouvelles, l'auteur essaye de jeter un éclairage sur des sentiments souvent diffus ou refoulés devant des situations qui mettent les protagonistes devant leurs propres vérités. Le tout enrobé dans des intrigues qui sont à même de capter l'intérêt du lecteur.

Musique

Le café La Scène à Rabat lance, le 12 février à 19h00, un nouveau rendez-vous musical avec le groupe Kabareh Cheikhats.

Dans Kabareh Cheikhats, des hommes interprètent un répertoire qui parcourt les siècles : celui des cheikhates, ces femmes libres mais marginalisées qui dénoncent les injustices et offrent l'ivresse des chants et des danses du patrimoine populaire marocain. Un hommage plein d'aplomb.

Festival international des radios d'Afrique francophone

La 3^{ème} édition du 7 au 13 février



La 3^{ème} édition du Festival international des radios d'Afrique francophone (FIRAF) aura lieu du 7 au 13 février à Bobo-Dioulasso, au Burkina Faso, ont annoncé les organisateurs de cette manifestation.

Le thème retenu pour cette édition 2022 du FIRAF est : « Radio et insécurité en Afrique de l'Ouest : Quelle contribution de la radio dans la gestion des déplacés internes », a indiqué le comité d'organisation lors d'une rencontre avec la presse mercredi.

Au cours de cette édition, l'occasion sera donnée aux professionnels de médias, d'échanger avec des personnes déplacées, recueillir leurs témoignages et d'échanger avec les responsables des collectivités des zones touchées.

Cette rencontre permettra aux journalistes d'examiner la contribution de la radio dans la gestion de cette crise, surtout le traitement de l'information liée aux personnes déplacées, ajoute la même source.

La troisième édition du FIRAF regroupera des radiodiffuseurs de quatre pays de l'Afrique de l'Ouest, à savoir le Mali, le Niger, la Côte d'Ivoire et le Burkina Faso ainsi que ceux

venus de la France.

Selon les membres du comité d'organisation, la spécificité du prix concours du FIRAF réside dans le fait que ce sont les journalistes de radio qui concourent entre eux.

Le concours encourage ainsi les productions sur la thématique de l'édition. Il a pour objectif de susciter l'intérêt des journalistes sur des questions spécifiques. Il comporte trois prix. Il s'agit du Grand prix qui récompensera le journaliste qui aura traité le thème du festival avec la plus grande maîtrise du sujet, en tenant compte de sa spécificité et avec le maximum d'informations. Le deuxième prix vise à récompenser le journaliste qui aura fait preuve de la plus grande créativité dans sa production, en lien avec le sujet. Quant au prix de la meilleure journaliste, il récompensera la meilleure enquête produite par une journaliste sur une thématique en lien avec la femme.

Le FIRAF, créé en 2018 sous l'initiative de Waky Média Consulting (WAMECO), ambitionne d'être un cadre de partage, de réflexion et de proposition pour les radios du Burkina Faso, de l'Afrique francophone et celles du monde en général.

Portrait

Lata Mangeshkar

Le règne sans égal du "rossignol de l'Inde"



Surnommée "le rossignol de l'Inde", Lata Mangeshkar, superstar de la chanson de playback décédée à l'âge de 92 ans, a régné sans égale sur la musique de Bollywood pendant des décennies.

Née le 28 septembre 1929 à Indore, dans l'Etat du Madhya Pradesh (centre), Lata Mangeshkar a commencé très tôt sa formation musicale sous la tutelle de son père Deenanath Mangeshkar, chanteur classique et acteur de théâtre, qu'elle disait être son premier et "vrai gourou".

Alors qu'elle n'avait que cinq ans, il l'emmenait avec lui quand il se produisait sur scène.

"Mon père a été l'immense influence qui a fait de moi la chanteuse

que je suis devenue. Il m'a appris la musique", avait-elle déclaré dans un entretien au quotidien Hindustan Times en 2013.

Décédé en 1944, "mon père ne m'a pas vu devenir une chanteuse de playback. Mais il avait prédit mon succès", avait-elle poursuivi, "il avait confié à ma mère sa prophétie : +Lata aura tellement de succès que personne ne sera en mesure de l'égalier+".

En 1945, la famille part vivre à Bombay. Lata Mangeshkar, qui doit aider sa mère à subvenir aux besoins de ses trois jeunes soeurs et de son petit frère, entame une carrière de chanteuse à Bollywood.

En lui faisant enregistrer son premier morceau en 1947 pour le film "Majboor", Gulam Haider, grand compositeur indien, lui dit: "Les gens oublieront tous les autres (...) quand ils t'entendront".

"Dil mera toda", l'une des chansons du film, la propulse, à 18 ans, sous les feux des projecteurs.

Dès lors, les superproductions de Bollywood s'arracheront sa voix incomparable tout au long des décennies suivantes, marquant de nombreuses oeuvres cinématographiques telles que "Barsaat" ou encore "Mahal".

Accompagnée de sa jeune soeur Asha Bhonsle et son frère Hridayanath Mangeshkar, elle a travaillé avec la quasi totalité des compositeurs du

pays.

"Je composais en gardant à l'esprit la gamme et la qualité de la voix de Lata Mangeshkar. Elle avait un ample registre qui permettait d'imaginer des mélodies plus compliquées", s'est souvenu le compositeur Anil Biswas, cité par l'Encyclopédie du cinéma hindi.

Son immense gloire l'avait rendue incontournable au point d'être invitée à chanter, en janvier 1963, aux commémorations du Jour de la République de l'Inde.

Elle y interpréta un hommage patriotique aux soldats tués dans la guerre sino-indienne de 1962, "Ae mere watan ke logon" ("Oh peuple de mon pays") qui, dit-on, émut aux larmes le Premier ministre Jawaharlal Nehru.

Au temps où la parité salariale était encore loin d'être un sujet, Lata Mangeshkar avait osé revendiquer la hausse de ses cachets et une quote-part sur les recettes de ses chansons.

A force de discipline, doublée d'une exceptionnelle longévité, elle avait prêté sa voix à une foule d'actrices, parfois de 50 ans ses cadettes. Si bien que certains critiques se plaignaient que son omniprésence éclipse de jeunes étoiles montantes. Mais elle conservait un public de fanatiques qui plaçait chacun de ses titres au sommet des hit-parades.

Restée célibataire, certaines de ses petites maniaqueries étaient célèbres.

Elle chantait toujours pieds nus et transcrivait chacune de ses chansons à la main avant de l'enregistrer.

Toujours coiffée d'une longue natte brune, point rouge sur le front, elle a chanté dans plus de 1.000 films et publié une multitude d'albums. Elle comptait à son répertoire quelque 27.000 chansons, interprétées dans des dizaines de langues, dont l'anglais, le russe, le néerlandais et le swahili.

A l'occasion de son 75e anniversaire, les grands noms de la musique indienne avaient rendu hommage à la diva, la qualifiant d'"âme des musiques de films indiens".

Lata Mangeshkar avait dû abandonner sa scolarité, et pourtant elle savait lire, écrire et parlait plusieurs langues dont l'hindi, le marathi, l'anglais et l'urdu.

Après plus de 75 ans de carrière, elle s'étonnait d'être encore adulée.

Elle avait diffusé en mars 2019 un titre patriotique sur YouTube, six mois avant de fêter son 90e anniversaire.

"Le rossignol de l'Inde" aura chanté quasiment jusqu'à la fin de sa vie.

"Soyez gentil et généreux envers ceux qui sont moins privilégiés que vous. Donnez généreusement. Ne refoulez pas votre amour pour vos semblables", avait-elle prêché en 2020, en pleine pandémie de Covid-19. "C'est le moment de cesser d'être avare de sentiments".



Mon père a été l'immense influence qui a fait de moi la chanteuse que je suis devenue. Il m'a appris la musique

AIR ARABIA MAROC
Société Anonyme
au capital de
170.000.000,00 de dirhams
Siège social : 4, rue
Carthage, Quartier
les Iris - Casablanca
R. C. Casa. 192327 -
I.F. 2263882 - I.C.E.
001613505000005

MISE EN CONFORMITE
DES STATUTS AVEC LA
LOI 19-20
MODIFIANT
ET COMPLETANT LA
LOI 17-95 RELATIVE
AUX SOCIETES
ANONYMES

I. Aux termes d'un procès-
verbal en date du 23 dé-
cembre 2021, l'Assemblée
Générale Extraordinaire a :
• L'adoption des statuts
mis à jour et mis en confor-
mité avec les nouvelles
dispositions de la loi la
Loi 19-20 ayant modifié et
complété la Loi 17-95 rela-
tive aux sociétés ano-
nymes;
II. Le dépôt légal a été ef-
fectué auprès du Greffe du
Tribunal de Commerce de
Casablanca, le 17 janvier
2022 sous le numéro
808605.

POUR EXTRAIT ET
MENTION

N° 866/PA

LES FRIGOS
DE LA MAMORA
Société à responsabilité
limitée au capital de
8.000.000,00 de dirhams
Siège social: 20, rue
Mostafa EL MAANI,
Casablanca
R. C. Casa. 49 655 -
I.F. 01 066 660 - I.C.E.
000084140000057
CONTINUE
DE LA SOCIETE

I/ Aux termes du procès-
verbal en date du 08 dé-
cembre 2021, l'Assemblée
Générale Extraordinaire
a décidé la continuité de la
société malgré la situation
nette négative.

II/ Le dépôt légal a été ef-
fectué au Greffe du tribu-
nal de Commerce de
Casablanca le 10 janvier
2022 sous le numéro
807844.

POUR EXTRAIT ET
MENTION

N° 867/PA

NEJMAT AL BAYDAE
Société à Responsabilité
Limitée au capital de
14.000.000,00 de dirhams
Siège Social: 20, rue
Mostafa EL MAANI,
Casablanca
R. C. Casa. 194 995 -
I.F. 1110656 - I.C.E.
000029298000086
Réduction du capital
social non motivée par
des pertes

I/ Aux termes du Procès-
verbal en date du 27 dé-
cembre 2021, l'Assemblée
Générale Extraordinaire a :
1- Ratifié la réduction du
capital social de
28.000.000,00 à
14.000.000,00 de dirhams,
autorisée par l'Assemblée
Générale Extraordinaire
du 01 Novembre 2021 ;
2- Modifié, en consé-
quence, les articles 6 et 7
des statuts de la société ;
3- Adoptés statuts modi-
fiés et mis à jour

II/ Le dépôt légal, a été ef-

fectué auprès du Greffe du
tribunal de Commerce de
Casablanca le 13 janvier
2022 sous le numéro
808236.

POUR EXTRAIT ET
MENTION

N° 868/PA

WORLD PACK SARL
I- Au terme d'une décision
collective des Associés
datée du 17/01/2022 de
la société WORLD PACK
SARL, au capital du
100.000,00DHS, dont le
siège social est établi à CA-
SABLANCA, SIDI MOU-
MEN, HAY DOUMA,
GR3, RUE 7, N°156, il a dé-
cidé ce qui suit:

1-La démission de MR
JOUAD ROUAL de ses
fonctions de Cogérant de
la société.

2- la confirmation que MR
RIDA MANAR est Gérant
Unique de la société pour
une durée illimitée.

3- La modification de l'ar-
ticle 15 des statuts de la
société.

II- Le dépôt légal a été ef-
fectué au secrétariat greffe
du tribunal de commerce
de Casablanca le
02/02/2022 sous le N°
811055.

Pour Extrait et Mention
LA GERANCE

N° 869/PA

MACROMA SARL
I- Au terme de trois actes S
S P datés du 22/12/2021
de la société MACROMA
SARL, au capital social du
300.000,00DHS, dont le
siège social est établi à CA-
SABLANCA, HAY MOU-
LAY ABDELLAH, RUE
108, N°90-92, il a décidé ce
qui suit:

1-La cession de 2100 parts
sociales propriétés de
MME HASNA EL FAIZ à
MR BRAHIM ASBAN,
(900) parts sociales, MME
HAJAR ASBAN, (750)
parts sociales et MME
HAFSA ASBAN (450)
parts sociales.

2- Le transfert du siège so-
cial de la société au : 420,
IER ETG, BD LA
GRANDE CEINTURE,
AIN SEBAA, CASA-
BLANCA.

3- L'AUGMENTATION
DE CAPITAL SOCIAL DE
300 000,00 DHS A 800
000,00 DHS par voie de
capitalisation des réserves.

4- la nomination de MME
HAJAR ASBAN en tant
que nouvelle Cogérante
de la société pour une
durée illimitée,

5- la confirmation que la
société est gérée par deux
Cogérantes : MME
HASNA EL FAIZ et
MME HAJAR ASBAN
pour une durée illimitée,

6- Les modifications des
articles 4, 7, 8, 15 et 17 des
statuts de la société.

7- la mise à jour des nou-
veaux statuts de la société
« MACROMA SARL ».

II- Le dépôt légal a été ef-
fectué au secrétariat greffe
du tribunal de commerce
de Casablanca le
02/02/2022 sous le N°
811054.

Pour Extrait et Mention
LA GERANCE

N° 870/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTERE
DE L'INTERIEUR
PROVINCE D'EL HAJEB
CERCLE AIN
TAOUDJATE
CAIDAT AIT
BOUBIDMANE
COMMUNE
AIT HARZALLAH
AVIS D'APPEL
D'OFFRE OUVERT SUR
OFFRE DES PRIX
N°:1/2022/CAHHA.

Le Mardi 8 mars 2022 à 11
Heure, il sera procédé,
dans la salle des réunions
de la commune Ait Harz
Allah, à l'ouverture des
plis relatifs à l'appel d'of-
fres ouvert sur offres de
prix, pour: Affermage du
souk hebdomadaire com-
mun entre la commune Ait
Harz Allah et la commune
Ait Boubidmane.

Le dossier d'appel d'offres
peut être retiré auprès de
la direction des services de
la commune, il peut égale-
ment être téléchargé à par-
tir du portail des marchés
de l'Etat [www.marchespub-
lics.gov.ma](http://www.marchespub-
lics.gov.ma)

- Le cautionnement provi-
soire TRENTE CINQ
MILLE DIRHAMS: 35
000,00 Dhs.

- L'estimation de l'affer-
mage du souk hebdoma-
daire établie par le maître
d'ouvrage est fixée à la
somme de : deux cent qua-
tre vingt mille Dirhams
(280.000,00 DHS).

Le contenu, la présentation
ainsi que le dépôt des do-
ssiers des concurrents doi-
vent être conformes aux
dispositions des articles 27
et 29 et 31 du décret n°
2.12.349 relatif aux mar-
chés publics.

Les concurrents peuvent :
- Soit déposer contre récé-
pissé leurs plis dans le bu-
reau de la direction des
services de la commune
Ait Harz Allah

- Soit envoyer, par courrier
recommandé avec accusé
de réception, au bureau
précité.

- Soit les remettre au prési-
dent de la commission
d'appel d'offres au début
de la séance et avant l'ou-
verture des plis.

- Soit présentés par voie
électronique selon les pres-
criptions de l'arrêté du mi-
nistre de l'Economie et des
Finances n° 20-14 du 04
Septembre 2014 relatif à la
dématisation des procé-
dures des marchés pub-
lics.

Les pièces justificatives à
fournir sont celles prévues
par l'article 25 du décret
relatif aux marchés publics
sus indiqué et l'article 7 du
règlement de consulta-
tions.

Les pièces justificatives à
fournir sont celles prévues
par l'article 25 du décret
relatif aux marchés publics
sus indiqué et l'article 7 du
règlement de consulta-
tions.

Le dossier d'appel d'offres
est téléchargeable sur le
portail marocain des mar-
chés publics à l'adresse :
[https://www.marchespub-
lics.gov.ma/](https://www.marchespub-
lics.gov.ma/). Le dossier
de consultation peut être
retiré à l'adresse suivante :
Bureau des marchés
(DAM), Immeuble G, Ave-
nue Mohamed Belhassan
El Ouazzani - Rabat -
Maroc,

ROYAUME DU MAROC
OFFICE NATIONALE DE
L'ELECTRICITE ET DE
L'EAU POTABLE (ONEE)
BRANCHE EAU
Direction

Approvisionnement et
Marchés Avis d'Appel
d'offres Ouvert
N° : 4/DAM/S/2022
à plusieurs lots
Séance Publique
La Direction Approvision-
nement et Marchés de

ROYAUME DU MAROC
OFFICE NATIONALE DE
L'ELECTRICITE ET DE
L'EAU POTABLE (ONEE)
BRANCHE EAU
Direction

Approvisionnement et
Marchés Avis d'Appel
d'offres Ouvert
N° : 4/DAM/S/2022
à plusieurs lots
Séance Publique
La Direction Approvision-
nement et Marchés de

ROYAUME DU MAROC
OFFICE NATIONALE DE
L'ELECTRICITE ET DE
L'EAU POTABLE (ONEE)
BRANCHE EAU
Direction

Approvisionnement et
Marchés Avis d'Appel
d'offres Ouvert
N° : 4/DAM/S/2022
à plusieurs lots
Séance Publique
La Direction Approvision-
nement et Marchés de

ROYAUME DU MAROC
OFFICE NATIONALE DE
L'ELECTRICITE ET DE
L'EAU POTABLE (ONEE)
BRANCHE EAU
Direction

Approvisionnement et
Marchés Avis d'Appel
d'offres Ouvert
N° : 4/DAM/S/2022
à plusieurs lots
Séance Publique
La Direction Approvision-
nement et Marchés de

ROYAUME DU MAROC
OFFICE NATIONALE DE
L'ELECTRICITE ET DE
L'EAU POTABLE (ONEE)
BRANCHE EAU
Direction

Approvisionnement et
Marchés Avis d'Appel
d'offres Ouvert
N° : 4/DAM/S/2022
à plusieurs lots
Séance Publique
La Direction Approvision-
nement et Marchés de

l'ONEE-Branche Eau, sise
à Rabat lance le présent
appel d'offres qui concerne
: Fourniture de l'acide sul-
furique

- Lo 1 : Direction Régionale
d'Agadir DRI

- Lot 2 : Direction Régio-
nale Draa-Tafilalt DRD

- Lot 3 : Direction Régio-
nale de Laayoune DR8

Les pièces justificatives à
fournir sont celles prévues
par l'article 10 du règle-
ment de la consultation.

L'estimation du coût des
prestations s'élève à :

- Lot 1 : 1.314.600,00 DH
TTC

- Lot 2 : 806.400,00 DH
TTC- Lot 3 : 5.929.920,00
DH TTC.

Le montant du cautionne-
ment provisoire est fixé à :

- Lot 1 : 13.200,00 MAD

- Lot 2 : 8.100,00 MAD

- Lot 3 : 59.300,00 MAD

Le dossier d'appel d'offres
est téléchargeable sur le
portail marocain des mar-
chés publics à l'adresse :

[https://www.marchespub-
lics.gov.ma/](https://www.marchespub-
lics.gov.ma/). Le dossier
de consultation peut être
retiré à l'adresse suivante :

Bureau des marchés
(DAM), Immeuble G, Ave-
nue Mohamed Belhassan
El Ouazzani - Rabat -
Maroc,

Tel : (+212) 0537 66 73 05
/06, Fax : (+212) 0537 66 75
13 Le dossier d'appel d'of-
fres est remis gratuitement
aux candidats.

Les plis des concurrents,
établis et présentés confor-
mément aux prescriptions
du règlement de la consul-
tation, doivent être :

- Soit déposé contre récé-
pissé au Bureau des mar-
chés (DAM) à l'adresse :
Immeuble G avant la date
et l'heure fixées pour la
séance d'ouverture des
plis.

- Soit envoyé par courrier
recommandé avec accusé
de réception au Bureau des
marchés (DAM) à l'adresse
: Immeuble G avant la date
et l'heure fixées pour la
séance d'ouverture des
plis.

- Soit remis au président
de la commission d'appel

de l'ONEE-Branche Eau à
Rabat - Maroc,

de l'ONEE-Branche Eau à
Rabat - Maroc,

de l'ONEE-Branche Eau à
Rabat - Maroc,

de l'ONEE-Branche Eau à
Rabat - Maroc,

de l'ONEE-Branche Eau à
Rabat - Maroc,

de l'ONEE-Branche Eau à
Rabat - Maroc,

de l'ONEE-Branche Eau à
Rabat - Maroc,

de l'ONEE-Branche Eau à
Rabat - Maroc,

de l'ONEE-Branche Eau à
Rabat - Maroc,

de l'ONEE-Branche Eau à
Rabat - Maroc,

de l'ONEE-Branche Eau à
Rabat - Maroc,

de l'ONEE-Branche Eau à
Rabat - Maroc,

de l'ONEE-Branche Eau à
Rabat - Maroc,

de l'ONEE-Branche Eau à
Rabat - Maroc,

de l'ONEE-Branche Eau à
Rabat - Maroc,

de l'ONEE-Branche Eau à
Rabat - Maroc,

de l'ONEE-Branche Eau à
Rabat - Maroc,

de l'ONEE-Branche Eau à
Rabat - Maroc,

de l'ONEE-Branche Eau à
Rabat - Maroc,

de l'ONEE-Branche Eau à
Rabat - Maroc,

de l'ONEE-Branche Eau à
Rabat - Maroc,

de l'ONEE-Branche Eau à
Rabat - Maroc,

de l'ONEE-Branche Eau à
Rabat - Maroc,

de l'ONEE-Branche Eau à
Rabat - Maroc,

de l'ONEE-Branche Eau à
Rabat - Maroc,

de l'ONEE-Branche Eau à
Rabat - Maroc,

de l'ONEE-Branche Eau à
Rabat - Maroc,

de l'ONEE-Branche Eau à
Rabat - Maroc,

de l'ONEE-Branche Eau à
Rabat - Maroc,

de l'ONEE-Branche Eau à
Rabat - Maroc,

de l'ONEE-Branche Eau à
Rabat - Maroc,

de l'ONEE-Branche Eau à
Rabat - Maroc,

de l'ONEE-Branche Eau à
Rabat - Maroc,

de l'ONEE-Branche Eau à
Rabat - Maroc,

d'offres en début de la
séance publiqued'ou-
verture des plis.

L'ouverture publique des
plis aura lieu le Mardi 01
Mars 2022 à 09:00 (heure
locale) au Salle d'ouverture
de l'Immeuble G à
l'adresse : Avenue Moha-
med Belhassan El Ouaz-
zani - Rabat. L'ouverture
des enveloppes sera fait en
un seul temps.

Pour toute demande
d'éclaircissement, rensei-
gnement ou réclamation
concernant le présent
appel d'offres ou les docu-
ments y afférents, prière de
contacter l'entité d'achat
Division Achats Indus-
triels Spécifiques et de
Support de la Direction
Approvisionnement et
Marchés à l'adresse : Ave-
nue Mohamed Belhassan
El Ouazzani - CP 10220 -
Rabat - Fax : (+212) 05 37
66 72 20.

Le règlement des achats de
l'ONEE et les cahiers géné-
raux sont consultables et
téléchargeables à partir du
site internet des achats de
l'ONEE-Branche Eau à
l'adresse :

<http://www.onep.ma> (Es-
pace entreprise - rubrique
Achats)

N° 872/PC

OFFICE NATIONAL DE L'ELECTRICITE ET DE L'EAU POTABLE (ONEE)
BRANCHE EAU
DIRECTION APPROVISIONNEMENT ET MARCHES

Prestations d'Inventaire rapproché du patrimoine de l'ONEE Branche Eau

Avis d'Appel d'offres Ouvert N° : 48/DAM/S/2021

Avis rectificatif

Il est porté à la connaissance des sociétés intéressées par l'appel d'offres susmentionné que :

- ✓ La date de remise des offres et la date d'ouverture des plis, initialement prévues le Mardi 15 Février 2022 à 09:00 sont reportées au Mardi 01 Mars 2022 à 10h00 (heure locale).

N°865/PC

ROYAUME DU MAROC

MINISTERE DE L'INTERIEUR

PROVINCE D'EL HAJEB

Commune d'Ait harzallah

AVIS EXAMEN D APTITUDE PROFESSIONNELLE

Le Président de la Commune d'Ait harzallah, organise le 07 Mars 2022,

examen d aptitudes professionnelle pour le grade Adjoint technique 2^{me} grade, au
titre de l'année 2022, au profit des fonctionnaires de la Commune d'Ait
harzallah ayant six ans d'anciennetés dans leurs grades

Les fonctionnaires intéressés doivent déposer leurs demandes de
candidature au service des ressources humaines de la commune d'Ait
harzallah avant le 25Fevrier2022 jusqu'à 16h 30.

N°864/PA

« STE ALHINDAWI TRADING » SARL
SARL AU CAPITAL DE
10.000 DIRHAMS
ROUTE TAIRET LOT
BELHOUCINE RUE B1
N°3BIS OUIDA

Aux termes d'un acte sous
sein privé en date du
12/01/2022, les associés
ont approuvé les résolu-
tions suivantes :

- la clôture de la liquidation de la société.
- la radiation du registre de commerce.
- Quitus est donné au liquidateur.
- DEPOT LEGAL : Le dépôt légal a été effectué au tribunal de commerce d'Oujda le 28/01/2022 suivant S/N°335.

N° 873/PA

MODIFICATION
STE COASTART
SARL AU

Aux termes du procès verbal de l'Assemblée générale extraordinaire tenue le 13/12/2021, il a été décidé ce qui suit :

- Réduire la valeur nominale des parts détenues au sein de la société et de la porter à 100 dh chacune. Et d'augmenter le capital social de la société à 100.000 dh soit au final un nombre total des parts de 1000 parts sociales avec la valeur nominale de 100 dh chacune, qui totalise un capital social de 100.000 dhs. Le dépôt légal a été effectué au greffe du Tribunal de Première Instance de Tétouane le 17/01/2022 sous N° : 30205.

N° 874/PA

MAFODER GROUPE
S.A.R.L.
SOCIETE

A RESPONSABILITE
LIMITEE AU CAPITAL
DE 100.000,00 DIRHAMS
SIEGE SOCIAL: KM 9
ROUTE EL JADIDA,
Casablanca

I.F. N°40152553

R.C. N° 175205

DONATION DE PARTS
SOCIALES

En date du 10 Novembre 2021, les associés déclarent avoir pris connaissance de l'acte de donation de parts sociales par M. Mohamed Ibrahim SLAOUI de Deux cent soixante-quinze (275) parts sociales, et par Madame Amina LARAKI des Cent soixante-quinze (175) parts sociales leurs appartenant dans la société « MAFODER GROUPE » SARL, au profit de leurs enfants :

- 1) Monsieur Hamza SLAOUI, de nationalité marocaine, né le 25 avril 1987 à Casablanca, demeurant à Casablanca, Angle Bd LIDO et Allée TAMARIS, ANFA, titulaire de la C.I.N. n°BE808986 ; 125 parts sociales de la part de Mohamed Ibrahim SLAOUI
- 2) Madame KENZA SLAOUI, de nationalité marocaine, née le 25 septembre 1989 à Casablanca, demeurant à Casablanca, Angle Bd LIDO et Allée TAMARIS, ANFA, titulaire de la C.I.N. n°BE831103 ; 125 parts sociales de la part

de Mohamed Ibrahim SLAOUI

3) Madame Noor SLAOUI, de nationalité marocaine, née le 21 janvier 1995 à Casablanca, demeurant à Casablanca, Angle Bd LIDO et Allée TAMARIS, ANFA, titulaire de la C.I.N. n°BE878500;

100 parts sociales : 25 parts sociales de la part de Monsieur Mohamed Ibrahim SLAOUI et 75 parts sociales de la part de Madame Amina LARAKI;

4) Madame Iman SLAOUI, de nationalité marocaine, née le 19 avril 1999 à Casablanca, demeurant à Casablanca, Angle Bd LIDO et Allée TAMARIS, ANFA, titulaire de la C.I.N. n°BE899103 ;

100 parts sociales de la part de Madame Amina LARAKI

• En conséquence de ce qui précède, les articles « 6 » et « 7 » des statuts se trouvent modifiés.

Le dépôt légal a été effectué au Tribunal de Commerce de Casablanca, le 09/12/2021, sous le numéro 803768.

POUR EXTRAIT ET MENTION

LE GERANT

N° 875/PA

MAFODER PREFA
S.A.R.L.

SOCIETE

A RESPONSABILITE

LIMITEE AU CAPITAL

DE 5.500.000,00

DIRHAMS

SIEGE SOCIAL : KM 9

ROUTE EL JADIDA,

Casablanca

I.F. N°1100150

R.C. N° 120219

CESSION

ET DONATION DE

PARTS SOCIALES

En date du 10 Novembre 2021, les associés déclarent avoir pris connaissance de :

- l'acte de cession de parts sociales de la société MAFODER GROUPE SARL, représentée par son Gérant Monsieur Mohamed Ibrahim SLAOUI, d'Une (1) part sociale au profit de Monsieur Mohamed Ibrahim SLAOUI, de nationalité marocaine, né le 26 mars 1958 à Casablanca, demeurant à Casablanca, Angle Bd LIDO et Allée TAMARIS, ANFA, titulaire de la C.I.N. n°B37836.
- l'acte de donation de parts sociales par Monsieur Mohamed Ibrahim SLAOUI des Vingt et un mille (21.000) parts sociales lui appartenant dans la société « MAFODER PREFA » SARL, au profit de :

1) Madame Amina LARAKI, de nationalité marocaine, née le 01 Janvier 1960 à Casablanca, demeurant à Casablanca, Angle Bd LIDO et Allée TAMARIS, ANFA, titulaire de la C.I.N. n° A68796 ; 3.000 parts

2) Monsieur Hamza SLAOUI, de nationalité marocaine, né le 25 avril 1987 à Casablanca, demeurant à Casablanca, Angle Bd LIDO et Allée TAMARIS, ANFA, titulaire de la C.I.N. n°BE808986 ; 5.000 parts

3) Madame KENZA SLAOUI, de nationalité marocaine, née le 25 septembre 1989 à Casablanca, demeurant à Casablanca, Angle Bd LIDO et Allée TAMARIS, ANFA, titulaire de la C.I.N. n°BE831103 ; 5.000 parts

3) Madame KENZA SLAOUI, de nationalité marocaine, née le 25 septembre 1989 à Casablanca, demeurant à Casablanca, Angle Bd LIDO et Allée TAMARIS, ANFA, titulaire de la C.I.N. n°BE831103 ; 5.000 parts

4) Madame Noor SLAOUI, de nationalité marocaine, née le 21 janvier 1995 à Casablanca, demeurant à Casablanca, Angle Bd LIDO et Allée TAMARIS, ANFA, titulaire de la C.I.N. n°BE878500 ; 4.000 parts

5) Madame Iman SLAOUI, de nationalité marocaine, née le 19 avril 1999 à Casablanca, demeurant à Casablanca, Angle Bd LIDO et Allée TAMARIS, ANFA, titulaire de la C.I.N. n°BE899103.

• Les articles 6 et 7 des statuts ont été modifiés en conséquence.

Le dépôt légal a été effectué au Tribunal de Commerce de Casablanca, le 24/12/2021, sous le numéro 805897.

POUR EXTRAIT ET MENTION

LE GERANT

N° 876/PA

MAFODER SUPPORT
S.A.R.L.

SOCIETE

A RESPONSABILITE

LIMITEE AU CAPITAL

DE 2.700.000,00

DIRHAMS

SIEGE SOCIAL: KM 9

ROUTE EL JADIDA,

Casablanca

I.F. N°1020353

R.C. N° 68679

CESSION

ET DONATION DE

PARTS SOCIALES

En date du 10 Novembre 2021, les associés déclarent avoir pris connaissance de :

- l'acte de cession de la société MAFODER GROUPE SARL, représentée par son Gérant Monsieur Mohamed Ibrahim SLAOUI, de Cinquante (50) parts sociales au profit de Monsieur Mohamed Ibrahim SLAOUI, de nationalité marocaine, né le 26 mars 1958 à Casablanca, demeurant à Casablanca, Angle Bd LIDO et Allée TAMARIS, ANFA, titulaire de la C.I.N. n°B37836.
- l'acte de donation de parts sociales par Monsieur Mohamed Ibrahim SLAOUI des Quatre mille neuf cent trente (4.930) parts sociales lui appartenant dans la société « MAFODER SUPPORT » SARL, au profit de :

1) Madame Amina LARAKI, de nationalité marocaine, née le 01 Janvier 1960 à Casablanca, demeurant à Casablanca, Angle Bd LIDO et Allée TAMARIS, ANFA, titulaire de la C.I.N. n° A68796 ; 1.870 parts

2) Monsieur Hamza SLAOUI, de nationalité marocaine, né le 25 avril 1987 à Casablanca, demeurant à Casablanca, Angle Bd LIDO et Allée TAMARIS, ANFA, titulaire de la C.I.N. n°BE808986 ; 850 parts

3) Madame KENZA SLAOUI, de nationalité marocaine, née le 25 septembre 1989 à Casablanca, demeurant à Casablanca, Angle Bd LIDO et Allée TAMARIS, ANFA, titulaire de la C.I.N. n°BE831103 ; 850 parts

SLAOUI, de nationalité marocaine, née le 25 septembre 1989 à Casablanca, demeurant à Casablanca, Angle Bd LIDO et Allée TAMARIS, ANFA, titulaire de la C.I.N. n°BE831103 ; 850 parts

4) Madame Noor SLAOUI, de nationalité marocaine, née le 21 janvier 1995 à Casablanca, demeurant à Casablanca, Angle Bd LIDO et Allée TAMARIS, ANFA, titulaire de la C.I.N. n°BE878500 ; 680 parts

5) Madame Iman SLAOUI, de nationalité marocaine, née le 19 avril 1999 à Casablanca, demeurant à Casablanca, Angle Bd LIDO et Allée TAMARIS, ANFA, titulaire de la C.I.N. n°BE899103.

• Les articles 6 et 7 des statuts ont été modifiés en conséquence.

Le dépôt légal a été effectué au Tribunal de Commerce de Casablanca, le 21/12/2021, sous le numéro 805242.

POUR EXTRAIT ET MENTION

LE GERANT

N° 877/PA

« HOLDING
INVESTIMENT TARIK »

S.A.R.L

SOCIETE

A RESPONSABILITE

LIMITEE AU CAPITAL

DE 100.000,00

DIRHAMS

SIEGE SOCIAL : 23, RUE

5 LOTISSEMENT

SIHAM-CALIFORNIE

AIN CHOCK-

CASABLANCA

I.F. N°2801810

R.C. N°158259

AUGMENTATION

DU CAPITAL SOCIAL

En date du 26 Novembre

2021, les associés ont décidé :

- D'augmenter le capital social de quatre-vingt-dix-sept millions (97.000.000,00) dirhams, pour le porter de trois millions (3.000.000,00) dirhams à cent millions (100.000.000,00) dirhams, et ce par la création de 970 000 parts sociales nouvelles d'une valeur nominale de cent (100,00) dirhams chacune.
- De modifier les articles 6 et 7 des statuts.

Le dépôt légal a été effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de Casablanca, le 19 Janvier 2022 sous le n°808822.

POUR EXTRAIT ET MENTION

Le gérant

N° 878/PA

« SAFETY AND
SECURITY SYSTEMS
MOROCCO » S.A.R.L.AU

SOCIETE

A RESPONSABILITE

LIMITEE A ASSOCIE

UNIQUE AU CAPITAL

DE 10.000.000,00

DIRHAMS

SIEGE SOCIAL : RUE

DE LA PIE N°5 -

CASABLANCA

I.F. N°1086387

R.C. N° 90981

DONATION DE PARTS
SOCIALES

En date du 22 Octobre 2021 M. ROUISSI Saïd a décidé de :

- Faire donation de Soixante Quinze Mille (75.000) parts sociales lui appartenant dans la société «3S MOROCCO » S.A.R.L. AU, au profit de :

1) Madame Fatima-Zohra TAOUJNI, de nationalité marocaine, née le 20 novembre 1966 à Maarif, Casablanca Anfa, demeurant à Lot LAIMOUNE, Villa N 263, Casablanca, titulaire de la carte nationale d'identité n° BE446413 ; 15.000 parts sociales.

2) Madame Asmaa ROUISSI, de nationalité marocaine, née le 29 octobre 1989 à Hay Hassani, Casablanca, demeurant à Lissasfa, Lot LAIMOUNE, N 263, Casablanca, titulaire de la carte nationale d'identité n° BK355527 ; 15.000 parts sociales.

3) Madame Khaoula ROUISSI, de nationalité marocaine, née le 01 août 1996 à Maarif, Casablanca Anfa, demeurant à 01 IMP DE LA CARAVELLE, Appartement 701, 31500, Toulouse, France, titulaire de la carte nationale d'identité n° BK396174 ; 15.000 parts sociales.

4) Madame Maryem ROUISSI, de nationalité marocaine, née le 09 mars 2002 à Mohammedia, demeurant à Lissasfa, Lot LAIMOUNE, Villa N 263, Casablanca, titulaire de la carte nationale d'identité n° BK668989 ; 15.000 parts sociales.

5) Monsieur Mohamed ROUISSI, de nationalité marocaine, né le 16 juillet 2003 à LaSalle Canada- demeurant à Lissasfa, Lot LAIMOUNE, N 263, Casablanca, titulaire de la carte nationale d'identité n° BK721683. 15.000 parts sociales.

• Refondre et de mettre à jour les statuts de la société, en y incluant toutes les modifications statutaires intervenues à ce jour.

• Suite à cette donation des parts sociales, l'Associé Unique constate le passage de la société d'une S.A.R.L AU à une S.A.R.L. Le dépôt légal a été effectué au Tribunal de Commerce de Casablanca, le 17/01/2022, sous le numéro 808457.

POUR EXTRAIT ET MENTION

L'associé unique

N° 879/PA

«Safety Sécurité Systems
Production» S.A.R.L

SOCIETE

A RESPONSABILITE

LIMITEE AU CAPITAL

DE 100.000,00 DIRHAMS

SIEGE SOCIAL : 24,

Rue Rouissi, Beauséjour-

Casablanca.

CONSTITUTION

DE SOCIETE

Aux termes d'un acte sous

seing privé en date, à Casablanca, du 30/12/2021,

il a été formé une société à

responsabilité limitée dont

les caractéristiques sont les

suivantes :
DENOMINATION:
"Safety Sécurité Systems
Production" S.A.R.L.
OBJET :

La société a pour objet directement ou indirectement, tant au Maroc qu'à l'étranger :

- La fabrication, la transformation et la commercialisation des vêtements techniques de protection individuelle;
- L'importation, l'exportation, l'achat et la vente des produits de confection textile, appareils, machines, pièces de rechange, accessoires, et autres, se rattachant de loin ou de près à l'activité de la société ;
- L'exécution de toutes les opérations de production pour le compte de la société ou pour le compte de tiers nationaux ou étrangers ;
- L'importation, l'achat sur le marché national et l'exportation de toutes matières et de tous produits nécessaires à la réalisation des objets ci-dessus ;
- La création, l'installation, l'acquisition, la location et l'exploitation, de tout établissement industriels et commerciaux nécessaires aux activités précitées;

SIEGE SOCIAL :
Le siège social est fixé à 24, Rue Rouissi, Beauséjour-Casablanca
CAPITAL SOCIAL :
Chacun des associés de la société ont effectué les apports en numéraire suivants :

- La société KA2M SARL 60 000,00 DHS
- Représentée par Monsieur Saïd ROUISSI
- Monsieur Jaouad LAMRANI 40 000,00 DHS
- Soit au total la somme de Cent mille dirhams 100 000,00 DHS

Les fonds correspondants à l'apport de numéraire visé ci-dessus, soit Cent mille (100.000,00) dirhams, sont déposés dans la caisse sociale de la société.

DUREE : 99 années à compter du jour de l'immatriculation au Registre du commerce.

ANNEE SOCIALE : du 1 janvier au 31 décembre de chaque année.

GERANCE:

-Madame Ghizlan LAHRACH

La société sera engagée par sa gérante Madame Ghizlan LAHRACH, agissant conjointement avec Monsieur Saïd ROUISSI, Gérant de la société KA2M SARL, associée.

BENEFICES :
Les produits nets de la société constatés par l'inventaire annuel après prélèvements légaux et statutaires sont attribués aux associés.

DEPOT ET IMMATRICULATION AU RC :

Le dépôt a été effectué auprès du Greffe du Tribunal de Commerce de Casablanca le 03/02/2022 sous le n°811120.

POUR EXTRAIT ET MENTION

La gérante

N° 880/PA



07.00 : Lecture du Saint Coran
 07.10 : Tinoubka
 07.40 : Entre ciel et terre : Laos
 08.35 : Arrouad
 09.30 : Dounia Douara Ep 22
 10.30 : Oussrati Ep 82
 11.30 : Nhar Mabrouk Ep 15
 11.50 : Nhar Mabrouk Ep 16
 12.10 : Hami Oulad Aâmi Ep 6
 12.50 : Stand up - Capsules 2021 : capsule 42
 13.00 : JT Addahira
 13.20 : Hayna Ep 19
 14.00 : JT en Amazigh
 14.20 : JT en Espagnol
 14.40 : Jmaatna Zina
 16.25 : Al Haoudaj Essaouira
 17.24 : Sla W slam Ep 15
 18.00 : Machibhalhoum Ep 30
 18.20 : Magazine Culturel
 18.30 : JT en Français
 18.50 : Souhlfifa Saison 1 Ep 12
 19.00 : Souhlfifa Saison 1 Ep 13
 19.10 : Stand up - Capsules 2021 : Capsule 43
 19.20 : Nhar Mabrouk Ep 17
 19.35 : Nhar Mabrouk Ep 18
 19.50 : Hami Oulad Aâmi Ep 7
 20.30 : JT Principal
 21.30 : Sourtek Bin Aânya Ep 19
 22.20 : Ard Al Baraka
 23.20 : Dernier bulletin d'information
 23.50 : Jmaatna Zina
 01.30 : Al Haoudaj Essaouira
 02.30 : Machibhalhoum Ep 30
 02.50 : Hayna Ep 19
 03.30 : Dounia Douara Ep 22
 04.30 : Tinoubka
 05.00 : Entre ciel et terre : Laos
 06.00 : Arrouad



05:50:00 : RELIGIEUX : Coran avec laureats mawahib tajwid al qor'an
 06:00:00 : CH'HIWAT BLADI
 06:30:00 : SABAHYAT 2M
 07:15:00 : MAGAZINE : KIF AL HAL
 07:40:00 : MAGAZINE : KAN YA MA KAN
 07:55:00 : MAGAZINE : AL BARLAMANE WA ANNASS
 08:25:00 : SAHATNA JMI3
 08:50:00 : FEUILLETON : Doumou3 arrijal
 09:35:00 : FEUILLETON : HDIDANE & BENT AL HARRAZ
 10:05:00 : CH'HIWA MA3A CHOUMICHA
 10:15:00 : FEUILLETON : BAYNA NARAYNE
 11:00:00 : KIF AL HAL
 11:10:00 : CAPSULE NARSA
 11:20:00 : SABAHYAT 2M
 11:50:00 : MAGAZINE : CAPSULE NARSA
 12:00:00 : SERIE : AL BAHJA... TANI
 12:35:00 : METEO
 12:45:00 : AL AKHBAR
 13:20:00 : MOUJAZ RIYADI
 13:25:00 : FEUILLETON : LAHN AL HAYAT
 14:15:00 : ECO NEWS
 14:20:00 : JOURNAL AMAZIGH
 14:30:00 : MAGAZINE : CAPSULE NARSA
 14:45:00 : FEUILLETON : FORSA TANIYA
 15:50:00 : FEUILLETON : HDIDANE & BENT AL HARRAZ
 16:25:00 : FEUILLETON : BAYNA NARAYNE
 17:15:00 : MAGAZINE : JUST FOR LAUGHS
 17:35:00 : DESSIN ANIME : LES LAPINS CRETINS
 18:05:00 : CH'HIWA MA3A CHOUMICHA
 18:10:00 : CAPSULE NARSA
 18:10:00 : MAGAZINE : POP UP
 18:25:00 : FEUILLETON : LOU3BAT AL QADAR
 19:10:00 : MAGAZINE : CAPSULES TAJA
 19:10:00 : CAPSULE NARSA
 19:15:00 : CAPSULE AH-SANE PATISSIER
 19:25:00 : FEUILLETON : AL WA3D
 20:15:00 : NEWS : INFO SOIR
 20:45:00 : QUE DU SPORT
 20:50:00 : METEO
 20:55:00 : ECO NEWS
 21:10:00 : METEO
 21:15:00 : AL MASSAIYA
 21:50:00 : MAGAZINE : CAPSULE NARSA
 21:50:00 : MAGAZINE : LAHBIBA OUMMI
 22:45:00 : 2M MAG
 23:40:00 : FEUILLETON : LAHN AL HAYAT
 00:25:00 : FEUILLETON : AL WA3D
 01:10:00 : RACHID SHOW
 02:25:00 : POP UP
 03:00:00 : FEUILLETON : AL IRT
 03:50:00 : FEUILLETON : LOU3BAT AL QADAR
 04:35:00 : MAGAZINE : TOUBKAL
 05:25:00 : DOCUMENTAIRE Les arts traditionnels le bois



07:00 : Matinales Infos
 11:05 : Questions ÉCO
 11:30 : On s'dit tout
 12:00 : Midi Infos
 13:30 : Croissance Verte
 14:00 : Midi Infos
 15:30 : Questions ÉCO
 16:00 : Midi Infos
 16:30 : On s'dit tout
 17:00 : Midi Infos
 17:30 : Hebdo-Santé
 18:00 : Soir Infos
 18:30 : On s'dit tout
 19:00 : Soir Infos
 19:30 : Questions ÉCO
 20:00 : Soir Infos
 21:35 : Croissance Verte
 22:00 : Soir Infos
 22:30 : L'CLUB
 23:00 : Soir Infos



06h30 : Tfou
 08h30 : Téléshopping
 09h25 : Familles nombreuses : la vie en XXL
 11h00 : Les feux de l'amour : Série
 12h00 : Les 12 coups de midi
 13h00 : Journal
 13h55 : Camping Paradis : Série
 15h40 : Miracle au camping : Téléfilm
 17h30 : Familles nombreuses : la vie en XXL : Divertissement
 18h30 : Ici tout commence : Série
 19h10 : Demain nous appartient : Série
 19h55 : Météo
 20h00 : Journal
 20h45 : Tirage du loto, c'est Canteloup
 21h10 : Série : Je te promets
 23h10 : La bataille de l'Elysée : Série documentaire
 00h15 : New York unité spéciale : Série
 01h55 : Chicago police department : Série
 02h40 : Programme de la nuit



06h00 : Le 6h info
 06h30 : Télé-matin
 09h30 : La maison des Maternelles
 10h15 : Amour, gloire et beauté :



Série
 10h45 : JO : Pékin 2022
 13h00 : Journal
 13h55 : JO : Pékin 2022
 17h30 : JO club : Magazine
 18h40 : N'oubliez pas les paroles : Jeu
 19h50 : Météo
 20h00 : Journal
 20h45 : Un si grand soleil : Série
 21h10 : Leonardo : Série
 23h00 : Dans les yeux d'Olivier : Magazine
 00h35 : 13h15 le samedi : Magazine
 01h20 : JO club : Magazine
 02h20 : JO : Pékin 2022



06h00 : M6 music
 06h50 : M6 kid
 08h50 : M6 boutique
 10h05 : Ça peut vous arriver
 11h35 : Ça peut vous arriver chez vous
 12h45 : Le 12.45
 13h40 : Scènes de ménages : Série française
 14h00 : Amoureuse d'un inconnu : Téléfilm
 15h55 : Les reines du shopping
 16h55 : Incroyables transformations : Divertissement
 18h40 : La meilleure boulangerie de France Normandie.
 19h45 : Le 19.45, météo
 20h30 : Scènes de ménages : Série
 21h10 : Documentaire : Rewild, la nature reprend ses droits
 23h00 : Dans les yeux de Thomas : Documentaire
 23h35 : Déchet : les grands mensonges du recyclage : Documentaire
 01h25 : Les nuits de M6



19h45 : Arte journal
 20h05 : 28 minutes samedi



20h50 : Tout est vrai (ou presque) : Dessin animé
 20h55 : Film Pépé le Moko
 22h25 : Panique : Film
 00h00 : Brecht : Documentaire
 03h05 : A la rencontre des peuples des mers.



05h55 : JO : Pékin 2022
 11h00 : Outre-mer : le mag
 11h35 : Outre-mer : l'info
 11h50 : Le 12-13
 12h55 : JO : Pékin 2022
 14h00 : Rex : Série
 16h10 : Des chiffres et des lettres : Jeu
 17h00 : Slam : Jeu
 17h45 : Questions pour un champion : Jeu
 18h30 : Le 18 :30
 19h00 : Le 19-20
 20h00 : Sa-



veurs de la saison : Magazine
 20h20 : Plus belle la vie : Série
 20h45 : Tout le sport
 21h10 : Film : Mon inconnue
 23h10 : A armes égales : Documentaire
 00h00 : Mayotte, la mer buissonnière
 00h55 : Le monde de Jamy
 02h45 : Thailassa
 03h35 : Les matinales
 04h10 : Slam
 04h45 : Questions pour un champion

Mots flechés

Par Abou Salma

Jeux & Loisirs

AMBIV- ALENT	LAC DES PYRÉNÉES	VILIPEN- DER	HASARD	CROCHET À VIANDE	SYMBOLE DU NÉON	PRAIRIE	EN BIAIS	PARTEN- AIRE
POUSSE AU CRIME					OBSERVA			
GROS SERPENT			FORME D'ÊTRE EN PLUS		CRISTAL DE ROCHE	TRÈS COURT EN OUTRE		
	LÂCHE						PLACÉE	
GRECQUE ANTILOPE D'AFRIQUE			FORME D'AVOIR LE MÊME			SYMBOLE DU COBALT		
	SALIVE LA FACE		LETTRES DE RAPHAËL	COULE EN IRLANDE		PILLAGE EN ESPAGNE		
APERÇU	NUMÉRO UN GRECQUE					GRECQUE		
PIS				EN SORTIE VILLE D'ESPAGNE		SUPER VEDETTE	FIN D'ANNÉE NOTE	
		RISQUA	FERMENT					ROGUE
NEZ	WEB LOUP				FORME D'AVOIR			TOUFFU
RAPPEL			DISQUE COMPACT		À L'ENVERS- CALCIUM		EN DIRECT	
					EN RÊVE MISÉRA- BLE			
BRIO EN MARGE		PIEUX					VIEILLE CITÉ	

Solution mots flechés d'hier

SMELLE LÉCHE	B	PERSONNE AMOURANT	UNION	G	DE RAS DU NÉON	CRISTAL DE ROCHE	D	NOTRE	I	EN PROFOND	CRISTAL DE ROCHE
GLU	UNION	ETRE	MINCE	ETRE	MINCE	MINCE	MINCE	MINCE	MINCE	MINCE	MINCE
UNION	UNION	UNION	UNION	UNION	UNION	UNION	UNION	UNION	UNION	UNION	UNION
VETO	ADORE	ADORE	ADORE	ADORE	ADORE	ADORE	ADORE	ADORE	ADORE	ADORE	ADORE
SENAT	MINES	MINES	MINES	MINES	MINES	MINES	MINES	MINES	MINES	MINES	MINES
OR	ONT	RI	SA	RI	SA	RI	SA	RI	SA	RI	SA
AGEE	LIE	LIE	LIE	LIE	LIE	LIE	LIE	LIE	LIE	LIE	LIE
NE	EL	EL	EL	EL	EL	EL	EL	EL	EL	EL	EL
EGO	EBER	EBER	EBER	EBER	EBER	EBER	EBER	EBER	EBER	EBER	EBER
LAS	AETIO	AETIO	AETIO	AETIO	AETIO	AETIO	AETIO	AETIO	AETIO	AETIO	AETIO
RELAI	AGIT	AGIT	AGIT	AGIT	AGIT	AGIT	AGIT	AGIT	AGIT	AGIT	AGIT
AS	LIER	LIER	LIER	LIER	LIER	LIER	LIER	LIER	LIER	LIER	LIER

Directeur de la Publication et de la Rédaction
Mohamed Benarbia

Secrétaire général de la rédaction
Mohamed Bouarab

Rédaction
Hassan Bentaleb
Alain Bouithy
Mourad Tabet
Wafaa Mejdoubi
Mehdi Ouassat
Chady Chaabi
Rachid Meftah

Responsable des ressources humaines
Atika Rachdi

Directeur artistique
Fouad Ezzafir

Service technique
Khadija Sabi (Responsable)
Meryem Warrach
Myriem Rehane
Khadija Halafi
Hafid Bouzarouata
Mariama Farki

Elkandoussi Elmardi
Révision
Abdelmoumen Warrach
Secrétariat
Asmaa Tabaa

Photographe
Ahmed Laaraki
Correspondants
Ahmadou El Katab (Laâyoune)
Abdelali khallad (Essaouira)

Collaborateurs
Chouaib Sahnoun
Khalil Benmouya

Adresse de la Rédaction
33, Rue Amir Abdalkader
B.P. 2165 - Casablanca Maroc

Responsible des ressources humaines
Atika Rachdi

Directeur artistique
Fouad Ezzafir

Service technique
Khadija Sabi (Responsable)
Meryem Warrach
Myriem Rehane
Khadija Halafi
Hafid Bouzarouata
Mariama Farki

Elkandoussi Elmardi
Révision
Abdelmoumen Warrach
Secrétariat
Asmaa Tabaa

Photographe
Ahmed Laaraki
Correspondants
Ahmadou El Katab (Laâyoune)
Abdelali khallad (Essaouira)

Collaborateurs
Chouaib Sahnoun
Khalil Benmouya

Adresse de la Rédaction
33, Rue Amir Abdalkader
B.P. 2165 - Casablanca Maroc

Responsible des ressources humaines
Atika Rachdi

Directeur artistique
Fouad Ezzafir

Service technique
Khadija Sabi (Responsable)
Meryem Warrach
Myriem Rehane
Khadija Halafi
Hafid Bouzarouata
Mariama Farki

Youssef El Gahs
Mouna El Youssoufi
Loubna Baghdadi
Latifa Mounib
Rkia Ait Dahman
Siham Zaïter
Fadwa Choukri

44, Avenue des F.A.R
3^{ème} Etage - Casablanca
Tél: 0522 31.00.62
0522 62.32.32
0522 60 23 44
Fax: 0522 31.28.10

Imprimerie
Les Editions Maghrebines

Distribution
SAPRESS
Dossier de PRESSE
130 / 64

Site web:
www.libe.ma

Journal Libération

Libération Maroc

المغرب OJD MAROC
2017
www.ojd.ma

Mots croisés

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1										
2								■		
3				■						
4					■					
5					■					■
6			■						■	
7		■				■				
8				■			■			
9					■					
10								■		

HORizontalement

- 1- Rapt
- 2- Habit de moine – Opposés
- 3- Fut capable – Semblant sortir du plan
- 4- Oiseau de métal – Le moins jeune
- 5- Vieille quotité électorale – Poignée
- 6- Le andalou – Rêve
- 7- Le mal d'aimer – Vif sentiment
- 8- Choisi – Paresseux – Un allemand
- 9- Démentie – Touffu
- 10- Se vante (Se ...) - Possessif

VERTICALEMENT

- 1- Entre deux essieux
- 2- C'est nouveau ! – Premier amour de Jacob
- 3- Petit génie – Regimber
- 4- Coordinant – Quia de gros os – Terre retournée
- 5- Inutile – Retint
- 6- Fait des profs – Douze mois – Poisson
- 7- Passereau
- 8- Sans peine
- 9- Religieuse – Eau de France
- 10- Chef - Gisements

Solution mots croisés d'hier

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1	I	N	T	O	X	I	C	A	N	T
2	M	A	I	R	E	■	A	C	■	E
3	M	I	S	■	R	I	D	O	I	R
4	A	V	A	R	E	S	■	U	N	■
5	T	E	N	E	S	M	E	S	■	M
6	U	T	E	S	■	A	N	T	R	E
7	R	E	■	U	S	E	■	I	O	N
8	I	■	I	M	P	L	I	Q	U	E
9	T	I	R	A	I	■	L	U	X	E
10	E	R	E	I	N	T	E	E	■	S

Grilles de sudoku

Facile

8		7		2	3	5	1	
9	1	4		5				
3			4	6		9		
						8	7	1
5								2
4	8	1						
		8		3	4			9
				1		6	3	8
	3	9	8	7		1		5

Moyen

	9			5		4	3	
				3	9	2	1	
					7			
		6						1
	2	1	7	9	6	8	5	
4						6		
			2					
	4	8	6	7				
	7	5		1			4	

Difficile

	5	6	3			9		1
					4			
		3		9		7	4	
	7							4
5				8				2
8							6	
	4	7		6		1		
			7					
6	9			3	2	7		

Expert

		2						6
	6	7						3
			7		6			4
			9				8	
2								3
		5			4			
5			1	2				
3	8						5	9
9							4	

Rappel des règles

Remplir chaque carré de 9 cases par des chiffres allant de 1 à 9. Aucun de ces chiffres ne doit apparaître deux fois dans la même case, la même ligne ou la même colonne.

Solution sudoku d'hier

Facile

2	5	4	3	1	6	9	7	8
1	7	6	9	5	8	3	2	4
8	3	9	4	2	7	1	5	6
9	6	5	7	3	2	4	8	1
7	1	2	8	4	9	5	6	3
3	4	8	1	6	5	2	9	7
5	2	1	6	7	4	8	3	9
6	8	3	2	9	1	7	4	5
4	9	7	5	8	3	6	1	2

Moyen

7	9	2	1	5	8	6	3	4
5	1	3	9	4	6	7	2	8
8	6	4	7	3	2	5	1	9
2	8	1	3	9	5	4	7	6
6	5	7	2	8	4	3	9	1
4	3	9	6	7	1	8	5	2
9	7	6	4	1	3	2	8	5
1	2	5	8	6	7	9	4	3
3	4	8	5	2	9	1	6	7

Difficile

5	9	3	1	4	2	8	7	6
4	7	2	6	3	8	1	9	5
8	1	6	9	5	7	3	4	2
6	4	8	5	1	9	2	3	7
9	5	7	3	2	4	6	1	8
2	3	1	8	7	6	4	5	9
3	8	5	2	9	1	7	6	4
7	2	9	4	6	3	5	8	1
1	6	4	7	8	5	9	2	3

Expert

2	3	7	9	4	5	6	1	8
8	5	6	7	3	1	9	2	4
1	4	9	8	6	2	5	3	7
4	6	5	1	7	3	8	9	2
9	2	8	6	5	4	1	7	3
7	1	3	2	8	9	4	5	6
6	7	1	5	2	8	3	4	9
5	8	4	3	9	7	2	6	1
3	9	2	4	1	6	7	8	5

Sport



Le Cameroun se révolte et s'offre un podium à domicile

Le sursaut de la bête blessée: déçu par une élimination cruelle en demie, mené 3-0 par le Burkina Faso lors de la petite finale, le Cameroun a trouvé les ressources pour terminer sa Coupe d'Afrique sur la troisième marche du podium (3-3, 5-3 tab), samedi à Yaoundé.

Il fallait bien 70 minutes de jeu aux Lions Indomptables pour se remettre de la désillusion, cette élimination cruelle contre l'Egypte aux tirs au but (0-0, 3-1 tab)...

Après plus d'une heure de jeu en effet, le Cameroun était au plus mal, victime d'une humiliation à domicile et d'Étalons burkinabés brillants de réalisme.

Mais les entrants ont fait la différence, retrouvant du cœur, à l'image du capitaine Vincent Aboubakar, auteur d'un doublé sensationnel en trois minutes (85e, 88e) pour égaliser juste avant la séance de tirs au but, après la réduction du score de Stéphane Bahoken (72e).

L'attaquant camerounais a signé ses 7e et 8e buts de la compétition, qu'il finira sans doute comme meilleur buteur.

Symbole du renversement ahu-

riissant du match, c'est le gardien André Onana qui a été le héros de la séance de tirs au but, en détournant une tentative, alors qu'il avait été coupable d'une énorme erreur en première période, offrant un but au Burkina.

Cette petite finale, affiche identique à celle du match d'ouverture du 9 janvier, a finalement accouché d'un scénario similaire, renversée par les locaux, et par Aboubakar, déjà double buteur un mois plus tôt (2-1). Cinq fois vainqueur de la CAN, le Cameroun finit sa compétition sur une bonne note, à 24 heures de la finale Egypte-Sénégal, dimanche (20h00). Une résurrection inespérée, deux jours seulement après sa demi-finale, là où le Burkina Faso, battu par le Sénégal (3-1), avait disposé d'un jour de repos supplémentaire.

Pour les Camerounais, l'orgueil démontré samedi pourra servir, à moins de deux mois d'un barrage décisif pour la qualification au Mondial-2022, face à l'Algérie, un autre déçu de la CAN.

Pour les Étalons du Burkina Faso, qui visaient une place sur le podium pour la troisième fois de leur histoire, l'issue est cruelle, au



bout d'un match dingue, marquée par les nombreuses blessures, et le remplacement juste avant la séance de tirs au but du gardien Farid Ouedraogo, blessé.

Les Burkinabés avaient pourtant réalisé un sans faute en début

de rencontre, en marquant dès leur première occasion, une reprise de Steeve Yago après un centre d'Issa Kaboré (24e), puis en bénéficiant d'une improbable erreur d'Onana, détournant dans son but un centre anodin de Kaboré (43e).

Et Djibril Ouattara (49e) était venu parachèver ce qui ressemblait alors à une humiliation... Avant que la rencontre ne prenne une tournure totalement folle, et que les Lions ne redeviennent indomptables.

Mondial des clubs

Al Ahly en demi-finale



Le club égyptien d'Al Ahly, champion d'Afrique en titre, s'est imposé samedi face aux Mexicains de Monterrey (1-0) et affrontera les Brésiliens de Palmeiras, vainqueurs de la Copa Libertadores, en demi-finale de la Coupe du monde des clubs. Les Égyptiens, privés de plusieurs cadres qui devaient disputer dimanche au Cameroun la finale de la Coupe d'Afrique des nations (CAN) contre le Sénégal, l'ont emporté grâce à un but de Mohamed Hany à la 53e minute.

Les Mexicains de Monterrey, vainqueurs l'an dernier de la Ligue des champions de la CONCA-

CAF, joueront donc pour la 5e place contre le perdant du match prévu dimanche entre les Saoudiens d'Al Hilal et les Émiratis d'Al Jazira. Al Hilal a remporté la Ligue des champions asiatique alors qu'Al Jazira s'est qualifié pour cette phase finale en tant que vainqueur de l'UAE Pro League et a battu les Tahitiens de l'AS Pirae (4-1), repêchés après plusieurs forfaits, lors du match d'ouverture.

Les Blues de Chelsea, champions d'Europe, sont directement qualifiés pour les demi-finales. Ils affronteront le 9 février le vainqueur du match entre Al Hilal et Al Jazira.

Le TAS annule la suspension d'Issa Hayatou

Le Tribunal arbitral du sport (TAS) a annoncé l'annulation de la suspension pour un an d'Issa Hayatou, ancien président de la Confédération africaine de football (CAF).

En juin, Issa Hayatou avait été suspendu par la chambre de jugement de la Commission d'éthique de la FIFA pour une durée d'un an de toute activité relative au football. Il avait également écopé d'une amende de 30.000 francs suisses.

M. Hayatou a notamment été reconnu coupable d'avoir violé son devoir de loyauté envers la CAF, qu'il a dirigée entre 1988 et 2017, pour son action dans la signature, en septembre 2016, d'un «accord anticoncurrentiel avec une agence sportive relatif à la commercialisation des droits de marketing et médiatiques liés à diverses compétitions de la CAF» jusqu'en 2028.

M. Hayatou avait interjeté

appel auprès du TAS contre la décision rendue par la Chambre de jugement de la Commission, et une audience s'est tenue le 7 décembre 2021.

Le TAS a estimé qu'il n'y avait pas de "preuves suffisantes pour établir une violation" du code d'éthique de la FIFA et a entendu

l'appel du dirigeant camerounais, âgé de 75 ans, a précisé l'instance dans un communiqué publié vendredi.

«La décision attaquée est annulée et aucune sanction ne doit être imposée à Issa Hayatou», a tranché le comité du TAS ayant entendu l'appel.



Championnat arabe de basketball

Forfait du Cinq national à cause du Covid

La sélection nationale de basketball a déclaré forfait pour le 24^e Championnat arabe (hommes), prévu du 08 au 16 février aux Emirats arabes unis, en raison de la contamination de plusieurs membres de la délégation marocaine par le

Covid-19, a fait savoir la Fédération Royale marocaine de basketball (FRMBB).

Selon un communiqué de l'instance fédérale, sept membres de la délégation marocaine ont été testés positifs au

Covid-19, à l'issue du dépistage effectué vendredi, ajoutant que "quatre cas contact subiront un nouveau test dimanche". Huit autres personnes ont été testées négatives, poursuit le communiqué.

Reprise de la Botola Pro D1

Le WAC assure en déplacement et le Raja rate le coche à la maison

Le Wydad est parvenu à s'en tirer à bon compte à l'issue de son match contre l'IRT (0-0), disputé samedi au Grand stade de Tanger et comptant pour la seizième journée de la Botola Pro D1 de football, première manche de la phase retour.

Un nul blanc qui arrange apparemment les affaires des deux clubs, du moment où la formation tangerinoise reste un abonné du ventre mou du classement, partageant le 8^eme poste avec le FUS, alors que le WAC a pu conserver son fauteuil de leader, faute de creuser l'écart sur son poursuivant immédiat le Raja (36 contre 30 pts).

Ce dernier a raté le coche à domicile, se contentant d'un score de parité, un partout, devant le CAYB. Et ce sont les Hérizis qui ont réussi à ouvrir la marque d'entrée de jeu (2^e) par l'entremise de Soufiane Saadane. Une avance

qu'ils n'ont pas su préserver, puisqu'à la 70^eme minute, le jeune Soufiane Benjidia a pu égaliser pour les Verts, portant désormais son capital buts à deux réalisations, et ce après avoir scoré contre l'OCK.

Cette manche de reprise a profité principalement au DHJ, tombeur de l'OCS sur le court score de 1 à 0, but de Mohcine Rabja à la demi-heure de jeu. Grâce à cette victoire, les Doukkalis s'invitent au podium (3^eme avec 26 pts), dépassant l'ASFAR qui n'a pu faire mieux qu'un match nul face à la Jeunesse Sportive de Soualem, opposition qui a eu pour cadre le stade municipal de Berrechid.

Les Militaires ont marqué en premier grâce à Ismail Khahi (39) et la JSS a égalisé à la 45^e mn sur penalty transformé par Mohcine Erbibbi.

Après avoir déroulé en accueillant

le CAYB lors de la précédente journée (4-1), le scénario a été tout autre pour les Berkanis en recevant cette fois-ci le MAS. La confrontation a été sanctionnée par un nul blanc, résultat qui permet à la RSB d'occuper conjointement la 5^eme position avec la JSS (24 pts), soit une longueur d'avance et une place au-dessus du club fassi, mieux outillé cette saison pour terminer parmi les équipes du haut du tableau.

Bonne opération du FUS qui s'est offert le SCCM par 2 à 0, buts de Herman Kameni (74^e) et Mehdi Karnass sur penalty sifflé à une minute de la fin du temps réglementaire. Il s'agit là de la quatrième victoire d'affilée pour le Fath de Jamal Sellami, tandis que pour le Chabab, la traversée du désert se poursuit, du fait que le club reste sur deux nuls et une défaite et sa dernière victoire remonte à la 12^eme journée aux dépens

de la JSS.

Pour Mhamed Fakher et ses collègues, il urge de rectifier le tir et de renouer avec le succès comme l'a fait d'ailleurs le MCO, sans pour autant pouvoir s'extirper de la zone rouge. Les Oujdis ont eu raison de l'OCK par 3 à 2, buts de Lamine Diakité (21^e), Yanis Merah (26^e) et Hamza Semmoumy (71^e). Quant aux Khouribguis, ils ont trouvé le chemin des filets suite aux réalisations d'Ismail El Harrach (7^e) et Tumisang Orebonne (75^e).

Enfin, victoire en déplacement de Hassania d'Agadir sur le dernier du classement, à savoir le RCOZ par 2 à 0. La première réalisation des Soussis a été l'œuvre de Malik Cissé (2^e) et la seconde, un but gag, du gardien Mehdi Ouaya contre son camp à dix minutes du coup de sifflet final.

Mohamed Bouarab

Botola Pro D2

Voici les résultats complets de la 18^e journée de la Botola Pro D2 de football:

USMO-CAK : 0-0
 IZK-ASS : 1-0
 UTS-JSM : 3-2
 WAF-RAC : 1-0
 TAS-SM : 3-1
 CJBG-RCAZ : 1-1
 RBM-KACM : 0-1
 MAT-OD : 4-1
 Classement
 1-MAT: 38 pts
 2-UTS: 31 pts
 3-RBM: 28 pts
 4-RCAZ: 27 pts
 OD: 27 pts
 6-SM: 26 pts
 IZK: 26 pts
 8-ASS : 25 pts
 9-CJBG : 24 pts
 JSM : 24 pts
 11-RAC : 21 pts
 12-CAK : 20 pts
 TAS : 20 pts
 WAF : 19 pts
 16-KACM : 6 pts

Eliminatoires Mondial U20/dames

L'EN hors course



L'équipe nationale féminine de football des moins de 20 ans (U20) a été battue, samedi après-midi au stade Lat Dior de Thiès, près de Dakar, par les Lionnes du Sénégal, en match retour comptant pour le 4^eme tour des éliminatoires de la Coupe du monde Costa Rica 2022 (1-1, t.a.b. 4 à 5).

Le temps réglementaire de cette rencontre serrée s'est terminé par un but partout.

Les Lionnes du Sénégal ont ouvert le score grâce à Hapsatou Malado Diallo, avant que les Marocaines n'égalisent à la 48^eme minute par le biais d'El Amrani Oumaima. Les Sénégalaises ont obtenu à

la 80^eme minute de jeu un penalty manqué par leur meilleure joueuse, Hapsatou Malado Diallo.

Suite à ce résultat, les Lionnes du Sénégal se qualifient au 5^eme et dernier tour et affronteront le Nigeria qui a sorti le Cameroun par 3-0.

Lors du match aller disputé au stade Moulay El Hassan à Rabat, les deux équipes avaient fait un match nul (1-1).

La sélection marocaine avait décroché son billet pour le 4^e tour après avoir battu son homologue gambienne sur le score sans appel de 6 buts à 0, rappelle-t-on.

La Coupe du monde féminine est prévue du 10 au 28 août 2022 au Costa Rica.

Coupe arabe de taekwondo

L'équipe nationale décroche 13 médailles

L'équipe nationale de taekwondo a décroché 13 médailles (3 en or, 6 en argent et 4 en bronze) lors de la Coupe arabe qui s'est achevée jeudi à Al Fujairah aux Emirats arabes unis.

Les médailles d'or ont été remportées par Nezha Assal (-46 kg), Nada Maaraj (-57 kg) et Youssef Baatras (-80 kg).

Les médailles d'argent ont été décrochées par Oumaima Al Bouchti (-53 kg), Sabah Koutbi (-73 kg), Omar Al AKahl (-58 kg), Abdelbasset Wasfi (-63 kg), Faïçal Saadi (-68 kg) et Ayoub Al Bassil (-87 kg). Le bronze est revenu à Rabab Ouhadi (-49 kg), Safia Saleh (-62 kg), Sana Baiza (-67 kg) et Khaled Daoudi (-74 kg).

L'équipe nationale du Maroc a occupé la 3^e

place au classement général avec 87 points, tandis que la 1^{ère} place est revenue à l'Égypte (95 pts) suivie de la Jordanie (91).

Le Maroc était représenté par Hamza El Hacham (-54 kg), Omar Lakkhal (-58 kg), Safi Abdelbasset (-63 kg), Faïçal Saidi (-68 kg), Youssef Baatras (-80 kg), Khalid Daoudi (-74 kg), Soufiane El Asbi (-87 kg), Ayoub El Bassel (+87 kg), chez les garçons.

Côté dames, on note la participation de Nazha Assal (-46 kg), Rabab Ouhadi (-49 kg), Oumaima El Bouchti (-53 kg), Nada Maaraj (-57 kg), Houda El Hadadi (-57 kg), Safia Saleh (-62 kg), Meriem Khoulal (-62 kg), Sanae Baiza (-67 kg), Oumaima Boumah (+68 kg) et Sabah Kotbi (+73 kg).



La Pologne, paradis méconnu des pigeons voyageurs

La Pologne est le paradis européen des pigeons voyageurs, mais, au regret des éleveurs, les oiseaux roturiers polonais ne peuvent rivaliser à l'international avec les aristocrates à plumes belges ou hollandais.

"Mes oiseaux sont des sportifs, il faut les entraîner pour qu'ils soient en forme, observer leur état de santé, bien les nourrir", explique Michał Trojczak, éleveur depuis trois générations, en ouvrant une cage. Plus de 70 pigeons bleu-gris s'envolent pour quelques tours dans le ciel au-dessus de champs couverts de neige à Krolewicz, à 45 kilomètres à l'est de Varsovie.

Lâchés à des centaines, voire à plus de mille kilomètres de leurs pigeoniers, ces oiseaux rentrent toujours au bercail: ils détectent le champ magnétique terrestre et s'orientent par rapport au soleil. Volant avec le vent, ils peuvent atteindre la vitesse de 120 kilomètres/heure.

Dans toute la Pologne, les pigeoniers font partie du paysage, surtout dans la région minière de Silésie, où les habitants sont entourés d'un véritable culte.

Après des journées passées au fond de sombres galeries, une fois revenus à la surface, les mineurs lèvent

les yeux pour regarder leurs oiseaux tourner, libres, dans le ciel.

"Avec plus de 40.000 membres, nous sommes la plus grande organisation d'Europe, fondée il y a plus de cent ans. On remporte le plus grand nombre de prix lors des olympiades et des concours internationaux", explique fièrement le président de l'association polonaise des éleveurs de pigeons voyageurs Krzysztof Kawaler lors de la foire de Katowice en Silésie. En France, on dénombre quelque 10.000 colombophiles, alors qu'en Belgique ils sont environ 13.000.

Pour Michał Trojczak, ces prix et récompenses cachent la faiblesse du marché polonais.

Dans chaque pays, les courses sont organisées au niveau local, les temps étant enregistrés grâce à des bagues électroniques dont sont munis les pigeons. Au niveau international, on compare les résultats nationaux à l'aide de coefficients prenant en compte, entre autres, le nombre des oiseaux participants, ce qui gonfle les scores polonais.

"Mais cela ne reflète pas la véritable valeur des pigeons", relativement modeste, explique Michał Trojczak. En Occident, la Pologne est toujours mé-



connue, considérée comme "un marché d'amateurs".

"Sur le marché polonais, les pigeons se vendent entre 250 zlotys (environ 55 euros) et quatre, cinq voire six mille zlotys (environ 1.330 euros) pour ceux qui participent aux olympiades internationales", explique Zbigniew Oleksiak, éleveur depuis 30 ans, rencontré à la foire de Katowice.

En Occident, les prix commencent autour de 200 euros. Et c'est à 1,25 million d'euros qu'Armando, un

pigeon belge, a été vendu aux enchères à un acheteur chinois en 2019. L'année suivante, la femelle New Kim a été adjugée pour 1,6 million d'euros, également à un Chinois.

Comme pour les chevaux de course, ce sont les pedigrees - les arbres généalogiques des oiseaux - qui comptent pour les acheteurs, surtout pour les Asiatiques.

En Pologne, ces pedigrees manquent cruellement.

Parti à la retraite il y a quelques an-

nées, M. Trojczak a décidé de passer pro.

Avec un ami, il a acheté en Belgique au prix fort des pigeons avec des pedigrees prestigieux, dont un fils du pigeon Porsche 911 pour 11.000 euros.

"Il nous a apporté beaucoup de satisfaction et d'argent", explique cet ancien capitaine de l'armée polonaise de 42 ans, qui consacre désormais tout son temps aux pigeons.

Des journées longues, surtout au printemps et en été. "Lorsqu'il faut préparer les oiseaux pour une course, je commence parfois à 4h00 du matin pour finir à 21h00", explique-t-il.

Aujourd'hui, il vend une centaine de pigeons par an pour des prix allant de 100 à 2.500 euros et les ventes lui apportent, "avec sa pension militaire, de quoi vivre confortablement".

"Je connais chacun de mes pigeons et leurs parents sur trois ou quatre générations (...). Je connais mieux leur arbre généalogique que celui de ma propre famille", dit-il en riant.

D'ici dix ans, les éleveurs polonais pourront rivaliser avec les Belges et les Néerlandais en termes de généalogie et de professionnalisme, prédit l'ancien militaire. Mais le nombre des éleveurs baissera de moitié.

Recettes

Tarte tajine tunisien



Ingrédients

200 gr de blanc de poulet
1/2 cuillère à café de has el hanout
1/2 cuillère de curcuma
1/2 cuillère à café de gingembre
1/2 cuillère à café de piment en poudre
Sel, poivre
1 oignon
2 gousses d'ail
1/2 botte de persil
1/2 botte de coriandre
100 gr de gruyère râpé
2 ou 3 portions de fromage fondu
1 bol de pommes de terre rissolées
4 ou 5 œufs

Préparation

Dans une marmite, mettez les blancs de poulet avec toutes les épices, l'huile et un verre d'eau. Laissez cuire jusqu'à ce que le bouillon réduise. Quand le poulet est cuit, retirez-le et l'émiettez et réservez le

bouillon.

Dans une poêle, faites revenir l'oignon émincé et l'ail écrasé avec un peu d'huile d'olive.

Ajoutez le poulet émietté, 2 ou 3 cuillères à soupe de bouillon de cuisson et laissez réduire jusqu'à absorption complète de celui-ci. Ajoutez le persil et la coriandre ciselés et laissez refroidir.

Faites frire les pommes de terre rissolées et ajoutez-les au poulet avec le fromage râpé, les portions de fromage. Mélangez bien.

Foncez un moule à tarte et piquez la pâte feuilletée.

Cassez les œufs, salez, poivrez et versez le mélange poulet, pommes de terre et fromage. Versez sur la tarte et enfournez à four préchauffé à 180°C.

Retirez la tarte quand elle est bien dorée.

Un cadavre à la poste

Des hommes ont-ils emmené le cadavre d'un proche à la poste pour toucher sa retraite ou le décès a-t-il eu lieu sur place? La police irlandaise a annoncé lundi se pencher sur cette affaire.

Selon des médias, deux hommes sont soupçonnés d'avoir transporté le macchabé dans un bureau de poste de Carlow, au sud-est de Dublin, vendredi matin, pour récupérer l'argent de sa retraite, mais l'un d'eux a affirmé au journal Sunday World qu'"il était vivant quand nous avons quitté la maison".

Les deux hommes auraient auparavant demandé aux employés de la poste s'ils pouvaient percevoir sa retraite à sa place car il était malade, ce qui leur avait été refusé.

"Nous avons dû le soulever et l'emmené jusqu'au bureau de poste, mais il n'a jamais pu récupérer son argent", a déclaré l'un d'eux, démentant fermement que le décès ait eu lieu avant.

"Il est probablement mort au bureau de poste - je crois qu'il s'est effondré vers le congélateur où se trouvent les crèmes glacées", a déclaré

l'un des hommes.

Un examen post-mortem de l'homme, qui aurait 66 ans, a exclu tout acte criminel.

La police irlandaise a déclaré dans un communiqué enquêter sur les événements qui se sont déroulés dans le commerce et sont "liés au décès récent de l'homme".

Selon l'Irish Times, la personne décédée vivait à environ 500 mètres du bureau de poste et la police étudie "dans quel état" il se trouvait lorsqu'il a été emmené de son domicile au commerce.

